

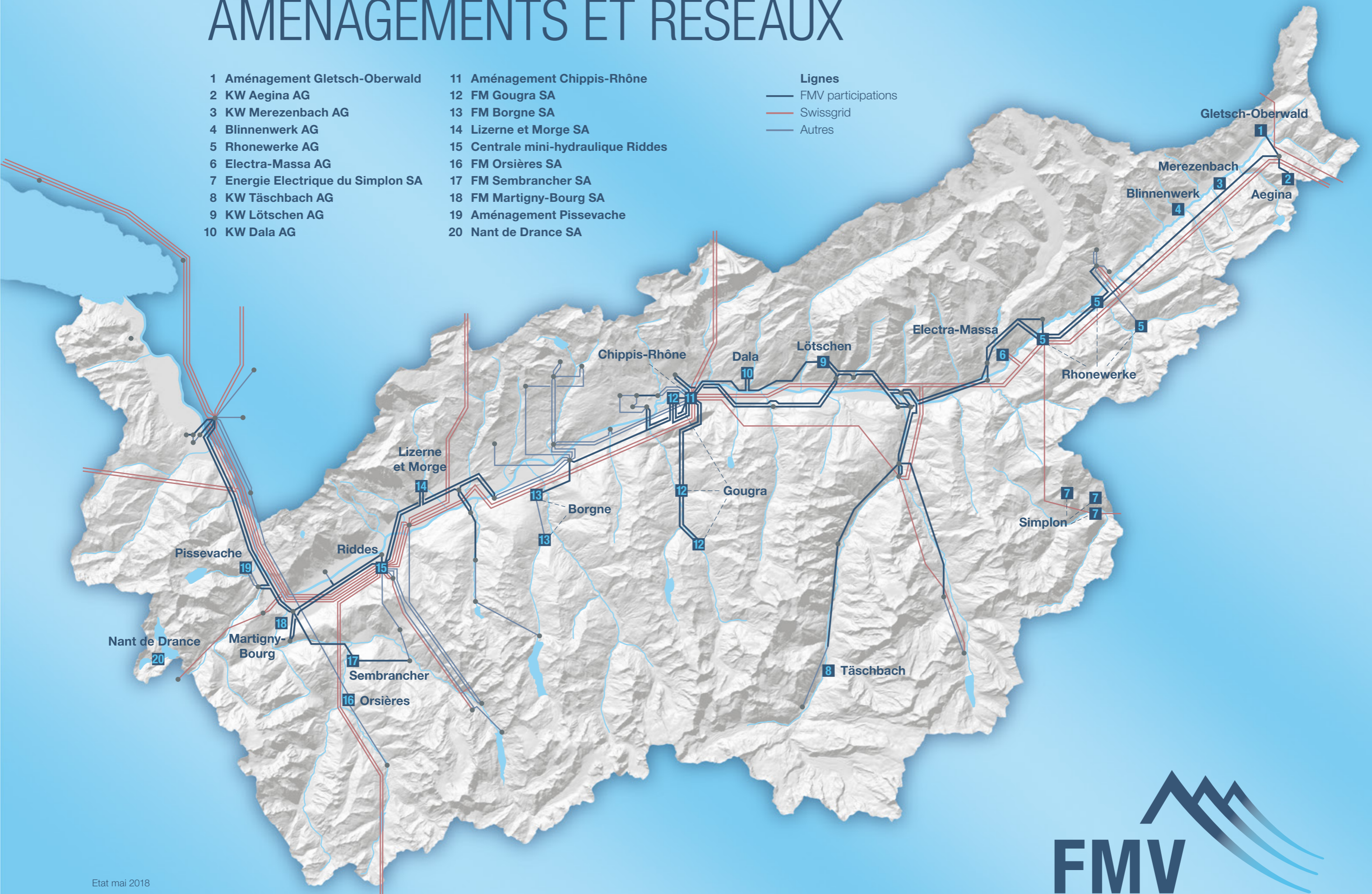


**RAPPORT  
DE GESTION  
2017**

# AMÉNAGEMENTS ET RÉSEAUX

- |                                    |                                     |
|------------------------------------|-------------------------------------|
| 1 Aménagement Gletsch-Oberwald     | 11 Aménagement Chippis-Rhône        |
| 2 KW Aegina AG                     | 12 FM Gougra SA                     |
| 3 KW Merezenbach AG                | 13 FM Borgne SA                     |
| 4 Blinnenwerk AG                   | 14 Lizerne et Morge SA              |
| 5 Rhonewerke AG                    | 15 Centrale mini-hydraulique Riddes |
| 6 Electra-Massa AG                 | 16 FM Orsières SA                   |
| 7 Energie Electrique du Simplon SA | 17 FM Sembrancher SA                |
| 8 KW Täschbach AG                  | 18 FM Martigny-Bourg SA             |
| 9 KW Lötschen AG                   | 19 Aménagement Pissevache           |
| 10 KW Dala AG                      | 20 Nant de Drance SA                |

- Lignes**
- FMV participations
  - Swissgrid
  - Autres





**2017**  
EN CHIFFRES



ACTIONNARIAT

# PRODUIRE DISTRIBUER COMMERCIALISER

## de l'hydroélectricité

Fondée en **1957**

Siège à Sion

Société anonyme d'économie mixte

Capital-actions de CHF **100** millions

Régie par la Loi cantonale sur les Forces Motrices Valaisannes (LFMV)

**91** collaborateurs (EPT)

Mouvements d'énergie annuels d'environ **3.7** TWh

Production annuelle d'environ **1** TWh

**360** km de lignes et câbles à haute tension, via ses sociétés-filles B-Valgrid SA et Valgrid AG

**26** centrales hydroélectriques



DONNÉES FINANCIÈRES DU GROUPE FMV  
en MCHF



MOUVEMENTS D'ÉNERGIE  
en GWh

# FMV EN 2017

**FMV est un leader en Valais de la production, de la distribution suprarégionale et du commerce d'électricité d'origine hydraulique. En guise de fil rouge, ce rapport vous invite à des rencontres avec des collaborateurs qui contribuent à valoriser ce produit de première qualité à un prix équitable.**

## Utilisation des abréviations

### Finances

CHF franc suisse  
kCHF 1000 francs suisses  
MCHF 1 million de francs suisses

### Energie

kWh kilowattheure  
GWh gigawattheure (1 million de kilowattheures)  
TWh térawattheure (1 milliard de kilowattheures)

### Puissance

kW kilowatt (1000 watts)  
MW mégawatt (1000 kilowatts)  
GW gigawatt (1000 mégawatts)

### Autres

THT Très haute tension  
HT Haute tension  
EiCom Commission fédérale de l'électricité  
LApEI Loi sur l'approvisionnement en électricité  
OApEI Ordonnance sur l'approvisionnement en électricité  
LFMV Loi sur les Forces Motrices Valaisannes  
NER Nouvelles énergies renouvelables  
RPC Rétribution à prix coûtant  
SCI Système de contrôle interne

Entretien avec Benoît Martinet

pages 10-12



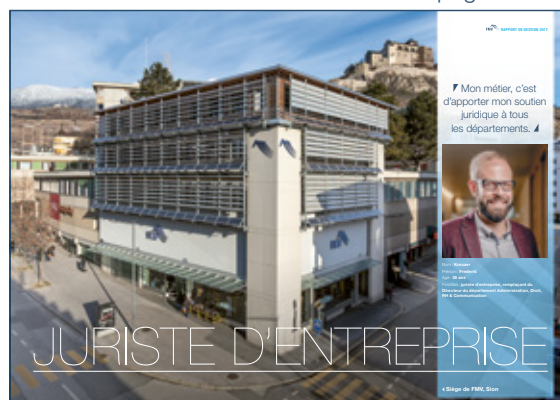
Entretien avec Ambroise Vuillaume

pages 18-20



Entretien avec Frederik Kreuzer

pages 36-38



Entretien avec Johann Mathieu

pages 52-54



# SOMMAIRE

RABAT DE COUVERTURE			
<b>Carte des aménagements et du réseau</b>			
<b>2017 en chiffres</b>			
<b>MESSAGES</b>	<b>3</b>		
<b>Message du Président</b>	<b>3</b>		
<b>Message du Directeur général</b>	<b>7</b>		
<b>FMV EN 2017</b>	<b>13</b>		
<b>Vision</b>	<b>14</b>		
<b>L'année 2017</b>	<b>16</b>		
<b>Activités</b>	<b>22</b>		
– Production	22		
– Distribution	24		
– Gestion et commercialisation	25		
– Support Management	26		
<b>Projets</b>	<b>27</b>		
<b>Gestion des risques et sécurité</b>	<b>32</b>		
<b>Développement durable</b>	<b>34</b>		
		<b>FMV EN STRUCTURE</b>	<b>39</b>
		<b>Actionnariat</b>	<b>40</b>
		<b>Organisation</b>	<b>42</b>
		– Conseil d'administration	42
		– Direction	44
		– Organigramme	45
		<b>Participations</b>	<b>46</b>
		– Production	46
		– Transport et distribution	50
		– Exploitation des aménagements et divers	51
		<b>FMV EN CHIFFRES</b>	<b>55</b>
		<b>Comptes annuels de FMV SA</b>	<b>56</b>
		– Proposition du Conseil d'administration	56
		– Compte de résultat	57
		– Bilan	58
		– Tableau des flux de trésorerie	60
		– Annexe et commentaires aux comptes annuels 2017	61
		– Rapport de l'organe de révision	67
		<b>Comptes consolidés du Groupe FMV</b>	<b>68</b>
		– Principes régissant l'établissement des comptes consolidés	68
		– Compte de résultat consolidé	71
		– Bilan consolidé	72
		– Tableau des flux de trésorerie consolidés	74
		– Commentaires sur les comptes consolidés	75
		– Rapport de l'organe de révision	79



# MESSAGE DU PRÉSIDENT

**Mise sous pression par les marchés, la production hydroélectrique traverse de sévères turbulences. De nombreuses démarches ont été entreprises pour que cette source d'énergie séculaire bénéficie de soutiens supplémentaires. Sans résultat définitif pour l'instant. Il est donc logique que les producteurs prennent leur destin en main, au risque de bousculer quelque peu le système en place. FMV s'y est attelée durant l'année 2017.**

La force hydraulique fait partie du patrimoine et du paysage de notre pays et de notre canton. Séculaire, elle constitue la source d'énergie électrique la plus durable, la plus précieuse, et elle représente aujourd'hui près de 60% de la production suisse. Or voilà que, soumise à la pression des marchés internationaux et d'un régime régulateur avec des distorsions à la concurrence, sa rentabilité est mise à mal depuis des années et sa pérennité est menacée. Un paradoxe alors qu'elle constitue le pilier de la Stratégie énergétique 2050 adoptée par le peuple suisse en 2017!

De nombreuses démarches ont été entreprises à différents niveaux durant cette année pour accorder des soutiens supplémentaires à la force hydraulique : propositions de subventions ponctuelles, réflexions sur l'élaboration d'un nouveau modèle de marché, consultation sur la réduction des redevances hydrauliques... Autant de thèmes qui ont occupé nos instances politiques tout au long de l'année 2017. Sans résultat définitif jusqu'ici.



► FMV a opté pour une approche résolument proactive, pour aller à la rencontre des consommateurs et faire connaître la qualité de la production hydroélectrique. ▲

**Jean-Michel Cina**, Président de FMV SA

Face à ce statu quo, FMV a opté pour une approche résolument proactive : aller à la rencontre des consommateurs ; faire connaître la qualité de la production hydroélectrique ; rappeler que son caractère 100 % indigène et renouvelable, sa traçabilité et sa flexibilité la distinguent de toutes les autres sources de production ; faire prendre conscience à la population et aux entreprises que nos aménagements garantissent une production simultanée à leur consommation, ce qu'aucun certificat d'origine actuellement sur le marché n'est en mesure d'attester ; et surtout, leur faire réaliser que le prix à payer pour assurer la pérennité de notre patrimoine hydroélectrique est tout à fait supportable. Le consommateur souhaite aujourd'hui connaître l'origine réelle et la filière des produits qu'il consomme. A l'instar de ce qui se fait pour les produits agricoles, pourquoi en irait-il différemment pour l'électricité ?

Pour toutes ces raisons, FMV a, tout au long de l'année 2017, multiplié les contacts avec des entreprises et des distributeurs, en Valais et en Suisse, pour leur proposer de conclure à long terme et à prix fixe des contrats de fourniture d'électricité certifiée 100 % hydraulique. C'est également dans cette optique que FMV et ses partenaires EnAlpin et Inretis ont développé le produit e-can suisse garantissant à leurs clients la fourniture simultanée de leur consommation d'électricité par les centrales d'Ernen et de Mörel. Ces démarches ont suscité beaucoup de curiosité et d'intérêt auprès de l'opinion publique. Elles ont également soulevé des interrogations et des critiques.

▮ **Le consommateur souhaite aujourd'hui connaître l'origine et la filière des produits qu'il consomme. Pourquoi en irait-il différemment pour l'électricité ?** ▴

Une étude récente de la Commission fédérale de l'électricité (Elcom) a révélé qu'une partie importante des ménages suisses paie son électricité d'origine indéterminée à un prix supérieur à celui que FMV propose pour du courant électrique dont l'origine hydraulique est garantie. Ainsi, FMV reste convaincue que ses démarches pour commercialiser l'hydroélectricité à un prix équitable vont dans le bon sens et qu'en finalité, de nombreux clients – entreprises, ménages privés – adhéreront à la démarche et feront le choix d'une énergie dont l'origine leur est connue.

La branche de l'électricité va au-devant de profondes mutations : ouverture probable du marché, digitalisation, mobilité électrique, etc. Durant toute l'année 2017, FMV a œuvré à anticiper ces changements dont la rapidité va surprendre, et à rappeler encore et toujours que les atouts de la production hydroélectrique valaisanne doivent être mis en vitrine et valorisés par l'ensemble des acteurs. Ces démarches ont nécessité de l'engagement, de la conviction et de la motivation, qualités dont ont fait preuve les collaboratrices et les collaborateurs de FMV, la Direction et mes collègues du Conseil d'administration. Je les en remercie vivement. ▴

Jean-Michel Cina, Président de FMV SA





La force hydraulique  
représente aujourd'hui  
près de 60% de  
la production suisse.



# MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

**FMV enregistre un résultat 2017 satisfaisant. La Stratégie énergétique 2050 de la Confédération renforce la production hydroélectrique et donc la position stratégique de FMV. Durant l'exercice 2017, FMV a déployé une activité commerciale intense en vue de vendre sa production à un prix équitable. Parallèlement, elle a poursuivi ses projets et s'est préparée activement aux grands changements qui affecteront la branche, notamment dans le domaine de la digitalisation.**

## **Un résultat conforme aux attentes**

En dépit d'une production propre inférieure à la moyenne et des prix de l'électricité qui se sont maintenus à un faible niveau, FMV a bouclé son exercice 2017 dans la ligne de ses prévisions budgétaires. Plusieurs éléments expliquent ce résultat satisfaisant : une stratégie commerciale fondée sur une gestion anticipée, prudente mais dynamique du portefeuille de production ; une recherche permanente de produits et de prestations novateurs générant des recettes supplémentaires ; une maîtrise des coûts rigoureuse.



► FMV apporte sa contribution à l'élaboration d'un nouveau modèle de marché équitable qui garantira la pérennité de la force hydraulique. ▲

**Paul Michellod**, Directeur général

### **De la stratégie énergétique**

Le peuple suisse a adopté la Stratégie énergétique 2050 en mai 2017. Cette réforme positionne durablement la force hydraulique comme le pilier de l'approvisionnement futur du pays en électricité. Elle lui accorde également des aides ponctuelles comme la prime de marché et les contributions à l'investissement. La durée de ces soutiens et le cercle de leurs destinataires seront certes limités, ils n'en sont pas moins bienvenus dans les circonstances actuelles. Toutefois, à terme c'est un nouveau modèle de marché équitable qui garantira la pérennité de la force hydraulique. FMV apporte sa contribution à l'élaboration de ce nouveau modèle.

### **Une approche résolument commerciale**

L'avenir de FMV nécessite une approche résolument commerciale. Forte de cette conviction, FMV a entamé en 2017 une démarche offensive pour promouvoir ses produits hydroélectriques auprès des distributeurs valaisans et suisses, de clients éligibles convaincus, ainsi qu'auprès des ménages et de l'opinion publique. Des contrats à long terme avec un prix fixe et équitable ont été proposés. Ce modèle évolutif a été bien accueilli et il ouvre des perspectives de partenariats durables.

En octobre 2017, FMV et ses partenaires EnAlpin et Inretis ont lancé une vaste campagne de sensibilisation de la population suisse via leur projet commun e-can suisse. Ce concept novateur a été développé dans la perspective de l'ouverture prochaine du marché de l'électricité. Il intègre encore plus les critères du développement durable. Il garantit que la consommation globale sera simultanément produite dans des aménagements identifiés. Il offre ainsi une traçabilité en temps réel que les certificats d'origine annuels actuellement commercialisés ne sont pas en mesure d'attester. FMV est convaincue du potentiel de ce modèle d'affaires une fois le marché de l'électricité totalement libéralisé.

### **Des projets pour bonifier le portefeuille de production et garantir la sécurité**

Ces dernières années, FMV a mené de front plusieurs projets. 2017 marque la fin d'un cycle destiné à augmenter les volumes de production propre : après celui de Pissevache en 2016, le projet Gletsch-Oberwald a été achevé et mis en service le 2 janvier 2018. Désormais, FMV entame un nouveau cycle consistant à augmenter la flexibilité et la part hivernale de sa production. Le projet Nant de Drance en fait évidemment partie. Des réflexions sont également menées avec le canton du Valais et la commune d'Obergoms pour diriger les eaux du Totensee en direction de Gletsch et les turbiner ensuite dans les aménagements situés sur le Rhône.

Par arrêt du 3 novembre 2017, le Tribunal fédéral a renvoyé partiellement le dossier de la concession Chippis-Rhône auprès des autorités cantonales. FMV privilégiera une approche concertée pour mener à bien les procédures complexes liées à cet aménagement reconnu d'importance nationale.

Dans le domaine des réseaux électriques suprarégionaux, l'année sous revue a été marquée par la nécessité de procéder à des adaptations techniques afin d'unifier l'exploitation du réseau

suprarégional valaisan. L'impact économique de ce dossier est important pour les consommateurs valaisans. Par ailleurs, FMV a poursuivi la réalisation des projets d'envergure pour le compte de ses sociétés-filles Valgrid et B-Valgrid, en particulier la construction de la nouvelle ligne 65 kV dans la vallée de Saas et le renouvellement de la station 65/16 kV des Vorziers à Martigny. Ces réalisations amélioreront la sécurité de l'approvisionnement en électricité de l'ensemble du territoire cantonal.

**► L'avenir de FMV nécessite une approche résolument commerciale. ▲**

### **Un centre de conduite du réseau performant**

Le centre de conduite du réseau situé à Chalais (NLC) surveille en permanence, 24h/24 et 7j/7, une très grande partie du réseau à haute tension et plusieurs aménagements hydroélectriques qui y injectent leur production. Cette prestation constitue un maillon essentiel pour garantir la sécurité de l’approvisionnement électrique du canton. L’objectif est qu’à terme, l’ensemble du réseau valaisan à haute tension puisse être piloté depuis le NLC. FMV s’emploie à mettre en vitrine cette activité discrète mais indispensable.

### **Préparer l’avenir**

L’avenir se construit. FMV amorce les changements qui l’attendent en se préoccupant de la révolution informatique induite par le monde de la digitalisation. FMV a ainsi entamé une réflexion globale sur les impacts que ces évolutions auront sur son modèle d’affaires.

Conscient de tous ces défis et afin d’y faire face, le Conseil d’administration a décidé de renforcer la Direction qui est désormais élargie à six membres.

### **Remerciements**

Au nom de l’équipe de Direction, je remercie le Conseil d’administration pour son soutien permanent. J’exprime également ma reconnaissance à mes collègues de la Direction et à l’ensemble des collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement élevé tout au long de l’année 2017. ▲

Paul Michellod, Directeur général



# ÉCONOM

---

▾ Mon métier, c'est de vendre de l'électricité de manière proactive. ▴



Nom: **Martinet**

Prénom: **Benoît**

Age: **37 ans**

Fonction: **économiste, remplaçant du Directeur du département Gestion & Commercialisation (GeCom)**

# ANALYSTE

◀ **Département Gestion & Commercialisation**

## ► L'intérêt à disposer d'un produit hydroélectrique premium à un prix équitable est réel. ▲

**Benoît Martinet travaille pour FMV depuis dix ans. Il constate que l'environnement économique change de plus en plus vite et qu'émerge un intérêt pour un produit hydroélectrique à prix équitable.**

### **Quelques mots sur votre métier au sein du département GeCom de FMV ?**

Il consiste principalement à vendre de l'électricité directement aux clients et sur le marché libre. Pour cela, je réponds à environ 200 appels d'offres par année émanant de distributeurs et d'entreprises. Nos offres portent aussi bien sur des ventes à court terme que sur des livraisons à plus long terme. Nos calculs intègrent donc un grand nombre de paramètres, dans les limites de risque fixées par les organes de FMV.

### **Vous prenez aussi l'initiative d'aller vers votre clientèle ?**

Oui, nous effectuons des démarches proactives, en Valais évidemment, mais aussi dans toute la Suisse. Nous allons à la rencontre de nos clients potentiels et nous discutons de leurs besoins. Nous leur proposons des contrats de livraison de notre production hydroélectrique à long terme, avec un prix fixe et donc une prévisibilité de leurs coûts. Nous nous assurons de notre côté que ce prix couvre nos coûts de production. J'ai rencontré personnellement de nombreux clients potentiels durant l'année 2017, aussi bien des grandes entreprises que des distributeurs, en Valais, en Suisse romande et en Suisse alémanique.

### **Et comment réagissent-ils ?**

La démarche interpelle un peu au début car elle est inédite. Ceci dit, l'intérêt est là, d'autant plus que nous offrons une traçabilité élevée de notre production hydroélectrique, entièrement renouvelable et indigène. Nous sommes notamment surpris de l'accueil reçu tant auprès des distributeurs que des clients éligibles.



► La digitalisation, l'électrification grandissante de la société et une probable ouverture complète du marché de l'électricité vont accélérer les mutations dans tous les domaines, l'hydraulique y compris. ▲

**Benoît Martinet**, économiste, remplaçant du Directeur du département Gestion & Commercialisation (GeCom)

L'intérêt à disposer à long terme d'un produit hydroélectrique premium à un prix équitable est réel.

### **Vous travaillez chez FMV depuis dix ans ; quels sont les gros bouleversements que vous avez connus ?**

Le métier est en perpétuelle mutation, celle-ci s'accroissant depuis deux ou trois ans. En particulier, la digitalisation, l'électrification grandissante de la société et une probable ouverture complète du marché de l'électricité vont accélérer les changements. Nous devons anticiper ce mouvement, ne pas nous contenter de le suivre. C'est dans cette optique que nous avons développé un produit hydroélectrique pour les clients leur garantissant que leur consommation est simultanément produite dans nos aménagements. Le cas échéant, ce produit pourra être commercialisé soit directement, soit par les distributeurs intéressés et nous serons ainsi préparés à une ouverture complète du marché. ▲



# FMV EN 2017

## VISION

# ÊTRE LEADER EN VALAIS DANS LE DOMAINE DE L'HYDROÉLECTRICITÉ

**Acteur clé de la production, de la distribution suprarégionale et du commerce d'électricité en Valais, FMV est la société de référence pour les collectivités publiques valaisannes. Ce statut est renforcé par la nouvelle Stratégie énergétique 2050 de la Confédération. FMV entend jouer un rôle de leader dans ce domaine.**

Selon la Loi sur les Forces Motrices Valaisannes, FMV doit « contribuer à valoriser le patrimoine hydraulique des collectivités publiques valaisannes et approvisionner le canton au profit d'un développement harmonieux de son économie ».

Cette mission est renforcée par la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération acceptée par le peuple en mai 2017. La force hydraulique constitue le pilier de l'approvisionnement de la Suisse en électricité. FMV est ainsi confortée dans son choix stratégique de centrer sa production sur l'hydroélectricité.

La « Stratégie force hydraulique du canton du Valais » adoptée fin 2016 renforce aussi le rôle futur de FMV dans la gestion de la principale ressource énergétique du canton, puisque dans la perspective du retour des concessions, 60 % de la production hydroélectrique valaisanne retournera, à terme, en mains valaisannes. FMV deviendra ainsi la société de référence pour les collectivités publiques valaisannes.

FMV entend aussi adopter une approche industrielle, afin de satisfaire les attentes définies dans la « Stratégie du propriétaire » du canton du Valais, son principal actionnaire.

Pour tenir pleinement sa position d'acteur clé dans le paysage électrique valaisan et suisse, FMV renforce ses partenariats avec les entreprises de la branche et les collectivités publiques dans ses différents domaines d'activités: production, distribution suprarégionale et commercialisation de l'hydroélectricité. Dans tous ces secteurs, l'expérience accumulée lui a permis d'acquérir de solides compétences.

► **FMV entend valoriser une partie de sa production hydroélectrique via des contrats à long terme garantissant des prix équitables.** ▲

### La production

FMV produit annuellement environ 1 TWh, soit le tiers de la consommation valaisanne. Elle veille en permanence à optimiser, à accroître et à flexibiliser ses capacités de production en construisant de nouveaux aménagements,

pour son propre compte ou en partenariat, et en réhabilitant ses installations existantes. Par ailleurs, FMV se prépare à reprendre les participations revenant au canton lors du retour des concessions et à aider les collectivités valaisannes dans ce processus complexe.

### La distribution

Par l'intermédiaire de ses sociétés-filles Valgrid et B-Valgrid, FMV opère dans le domaine des réseaux de distribution suprarégionale à haute tension (65 kV), les « routes cantonales de l'électricité ». L'approvisionnement en électricité des ménages et du tissu économique valaisans repose sur la capacité, la fiabilité et l'efficacité des réseaux, quels que soient les niveaux de tension. Gestionnaire de ce réseau suprarégional, FMV assume cette responsabilité avec la plus grande rigueur. Elle place aussi la sécurité des personnes et des installations au centre de ses préoccupations.

La loi cantonale sur l'approvisionnement en électricité prescrit que l'exploitation du réseau suprarégional d'électricité doit être unifiée, via une société valaisanne unique. FMV soutient cet objectif de société unique, dans l'intérêt des clients finaux et de leur sécurité d'approvisionnement.

### La commercialisation

Grâce aux compétences qu'elle développe constamment dans le négoce de l'électricité, FMV valorise sa production annuelle sur les marchés nationaux et internationaux ainsi qu'auprès de ses clients. Elle leur fournit également des produits et des services adaptés à leurs besoins.

Afin d'optimiser la gestion de portefeuilles énergétiques, FMV a conclu des partenariats modulables avec des distributeurs valaisans d'électricité, des communes disposant de leur propre production et des entreprises industrielles. Elle compte élargir ces collaborations, notamment valoriser une partie de sa production via des contrats à long terme garantissant des prix équitables.

▼ FMV assume sa  
responsabilité de distributeur  
suprarégional d'électricité avec  
la plus grande rigueur. ▲

Par ailleurs, FMV souhaite renforcer ses partenariats avec les acteurs de la branche en poursuivant le développement du Groupe-bilan Valais, qu'elle a fondé en 2013.

### Un centre de compétences

FMV dispose d'une grande expertise dans la conduite des projets, le suivi des procédures ainsi que la gestion et l'administration de sociétés de la branche. Elle fait bénéficier les collectivités publiques de ses compétences et souhaite devenir dans ce domaine un prestataire de services. ▲

## L'ANNÉE 2017

# CADRE GÉNÉRAL ET FAITS MARQUANTS

**En dépit du contexte international morose, FMV a atteint ses objectifs et poursuivi le développement de ses projets.**

## Contexte global

Les prix de l'électricité ont enregistré un léger rebond durant l'année 2017. L'euro s'est également renforcé par rapport au franc suisse. Ces évolutions sont cependant fragiles et incertaines à moyen terme, car fortement dépendantes de considérations économiques et politiques au niveau international. L'augmentation des prix constatée durant le second semestre n'est cependant pas suffisante pour garantir la rentabilité des productions hydro-électriques. Cette situation incertaine a poussé la branche électrique à poursuivre ses repositionnements et ses démarches de diversification durant l'exercice 2017.

Le 21 mai 2017, le peuple suisse a adopté la Stratégie énergétique 2050 dont l'entrée en vigueur a été arrêtée au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Fondée sur l'efficacité énergétique, l'abandon du nucléaire et le développement des énergies renouvelables, cette stratégie renforce la force hydraulique, pilier de l'approvisionnement de la Suisse en électricité. Les grandes installations hydroélectriques existantes pourront, jusqu'à fin 2022, obtenir une prime de marché pour la production qu'elles doivent vendre sur le marché en dessous des coûts de revient. Elles pourront également obtenir des contributions à l'investissement en cas de rénovation ou d'agrandissement notable.

Ces aides sont certes bienvenues, mais leur durée et le cercle des bénéficiaires sont limités. Elles ne garantissent

pas la pérennité de la grande hydraulique qui souffre des prix anormalement bas sur les marchés internationaux et d'un régime réglementaire générant des distorsions de concurrence. Les réflexions se sont donc poursuivies au niveau du Parlement fédéral afin d'élaborer à moyen terme un nouveau modèle de marché qui permette à la force hydraulique d'assumer son statut de pilier de l'approvisionnement en électricité. Dans ce cadre, la question de l'ouverture complète du marché de l'électricité est revenue sur le devant de la scène. Il s'agit d'une opportunité intéressante que FMV compte exploiter.

Le 22 juin 2017, le Conseil fédéral a mis en consultation un projet de révision du régime des redevances hydrauliques. Le projet propose de réduire dans un premier temps la redevance, puis d'adopter dès 2023 un régime de redevances flexibles et corrélées avec les prix de l'électricité. FMV a pris part à la consultation. Elle a défendu le droit des

titulaires des forces hydrauliques de bénéficier d'une juste indemnité. Ensuite, la thématique des redevances hydrauliques ne doit pas être traitée isolément. Leur fixation doit être arrêtée dans le cadre de l'élaboration d'un nouveau

modèle de marché, sur la base d'une pesée d'intérêts globale. Ce n'est que dans ce cadre que d'éventuels mécanismes de redevances flexibles pourront être modélisés et adoptés.

Une étape importante a été franchie en 2017 dans le développement du réseau suisse à très haute tension (THT). Par arrêt du 1<sup>er</sup> septembre 2017, le Tribunal fédéral a définitivement rejeté les recours contre l'autorisation de construire la ligne THT Chamoson-Chippis. Ce jugement met fin à des années de procédure et d'insécurité juridique. La construction de ce tronçon THT est indispensable pour

► La question de l'ouverture complète du marché de l'électricité est revenue sur le devant de la scène. ◀

l'ensemble des ouvrages hydroélectriques, faute de quoi, la production valaisanne risque des congestions et donc des limitations sur l'exportation et la commercialisation du courant produit.

### Faits marquants pour FMV en 2017

En 2017, FMV a subi un environnement difficile et des conditions météorologiques défavorables qui se sont traduites par une production inférieure de 4 % à la moyenne multiannuelle. Néanmoins, grâce à une gestion rigoureuse et à une politique commerciale fondée sur l'anticipation, FMV a pu remplir sa mission et atteindre ses objectifs financiers.

FMV a poursuivi l'avancement de ses projets à un rythme soutenu. L'année 2017 a notamment permis l'achèvement du projet Gletsch-Oberwald. Ce projet occupe une place particulière dans l'histoire de l'entreprise : il s'agit du premier ouvrage que FMV réalise pour son compte, sous sa propre responsabilité en tant que maître d'ouvrage unique. Il a permis à FMV d'enregistrer des expériences précieuses ; elles seront mises à profit dans le cadre des projets à venir qui ne manquent pas.

FMV s'est fortement investie pour défendre et promouvoir la force hydraulique auprès des autorités politiques et de l'opinion publique. ▲

FMV s'est fortement investie tout au long de l'année sous revue pour défendre et promouvoir la force hydraulique auprès des autorités politiques et de l'opinion publique. Elle a notamment participé aux réflexions sur l'élaboration d'un nouveau modèle de marché. Dans ce contexte, FMV a fait preuve de transparence en communiquant à l'Office fédéral de l'énergie les coûts de production de ses aménagements. Cette démarche est nécessaire pour permettre aux autorités de mesurer les difficultés auxquelles les sociétés hydroélectriques sont confrontées et de prendre les décisions adéquates pour pérenniser la force hydraulique.

Parallèlement, FMV a prospecté intensément, en Valais et en Suisse, de nouveaux débouchés commerciaux pour sa production propre. Des contrats à long terme et à prix fixes sont en cours de négociation avec des distributeurs et des clients éligibles disposés à payer un prix équitable pour un produit hydroélectrique dont l'origine et la simultanéité sont garanties. Pour la première fois, FMV a conclu un

contrat de livraison avec une entreprise sise hors canton. Le 16 octobre 2017, FMV et ses partenaires EnAlpin et Inretis ont lancé un produit novateur, e-can suisse, destiné à sensibiliser les consommateurs – captifs et/ou éligibles – aux qualités incomparables de la production hydroélectrique valaisanne. Cette initiative a été menée dans la perspective d'une ouverture complète du marché de l'électricité. Elle s'adresse évidemment aussi aux distributeurs désireux de compléter leur offre d'énergies renouvelables par un produit hydroélectrique premium.

En marge de ces démarches commerciales, FMV a poursuivi le renforcement de ses partenariats avec les distributeurs valaisans dans les domaines de la gestion de portefeuilles énergétiques. De tels accords sont conclus avec énergies sion région (esr), Sierre-Energie SA (SIE-SA) ainsi qu'avec la Ville de Sion et les communes du Val d'Hérens. FMV gère aussi le portefeuille énergétique de la société industrielle Cimo. A partir de 2017, elle assume également la gestion du portefeuille de consommation du

distributeur Sinergy et de la société Djéva. FMV est aussi prestataire de services en matière de gestion des données d'énergie (EDM) pour divers gestionnaires de réseaux (Sinergy, SI Monthey et DransEnergie).

FMV a également poursuivi ses collaborations avec ses partenaires en Valais dans le cadre du groupe-bilan qu'elle a fondé. Elle a également intensifié ses programmes de recherche appliquée, en particulier avec la HES-SO et l'eEnergy Center à Sierre.

FMV a pour objectif de croître, de rechercher de nouveaux débouchés commerciaux, de développer de nouveaux produits et de se diversifier. Dans cette optique, la Direction a été renforcée ; elle est désormais composée de six membres.

L'Assemblée générale s'est tenue le 1<sup>er</sup> juin 2017. Elle a nommé M. Jean-Michel Cina à la présidence de la société. En outre, le Conseil d'Etat du Valais a désigné M. le Conseiller d'Etat Roberto Schmidt comme nouveau représentant du canton du Valais au sein du Conseil d'administration. Il a également renouvelé le mandat de M. Damien Métrailler. ▲



GESTIONNAIRE

▾ Mon métier, c'est de veiller à la sécurité, à la fiabilité et à la pérennité de nos aménagements, tout cela à un coût supportable pour l'entreprise. ▲



Nom : **Vuillaume**

Prénom : **Ambroise**

Age : **55 ans**

Fonction : **électricien EMT, gestionnaire d'actifs**

RE D'ACTIFS

◀ Centrale hydroélectrique de Bramois

## ► En Valais, nous avons de magnifiques batteries «vertes», nos barrages. ▲



**Ambroise Vuillaume est arrivé chez FMV il y a dix ans. Tour d'horizon, en sa compagnie, de l'évolution de son travail.**

### **Quelques mots sur votre formation et votre parcours professionnel ?**

Je suis électronicien EMT de formation. J'œuvre dans le secteur de l'hydroélectricité depuis vingt-cinq ans. C'est une branche qui me passionne. J'ai un brevet fédéral de maintenance d'aménagement hydraulique et une formation de chef de projet.

### **Et votre parcours chez FMV ?**

J'y ai débuté il y a dix ans, dans un premier temps auprès du département Gestion & Commercialisation. Depuis cinq ans, je travaille pour le département Production comme gestionnaire d'actifs.

### **De quels aménagements êtes-vous responsable ?**

Il s'agit des aménagements de Chippis-Rhône, de la Pissevache et de la centrale de Riddes. FMV se charge également de la gestion des aménagements des Forces Motrices de la Borgne, avec leurs centrales de Sauterôt et de Bramois.

### **En quoi consiste votre activité ?**

Je suis responsable d'assurer la sécurité, la fiabilité et la disponibilité de ces aménagements, tout cela à un coût supportable. Je planifie et coordonne les travaux d'entretien, de maintenance et de renouvellement, dans le respect des budgets alloués. Mon travail est très varié : je suis régulièrement sur nos sites pour m'assurer que les travaux sont correctement exécutés. Il y a également une multitude de problèmes pratiques à régler avec des propriétaires privés et avec les autorités locales. Il s'agit donc de faire preuve de fermeté à l'égard de nos fournisseurs et d'entendre avec les privés et les autorités.

### **Avez-vous constaté des évolutions dans votre activité ces dernières années ?**

Oui, la baisse des prix sur les marchés de l'électricité des dernières années a contraint les propriétaires

► Vendre notre électricité à un prix équitable nous permettra de disposer des moyens pour préserver notre patrimoine hydroélectrique. ▲

**Ambroise Vuillaume,**  
électronicien EMT, gestionnaire d'actifs

d'aménagements à revoir leurs planifications en privilégiant les travaux d'entretien correctif et en limitant le préventif. Cette tendance est également ressentie chez FMV. Toutefois, nous ne faisons aucune concession sur la sécurité.

### **Comment inverser cette tendance ?**

J'entrevois deux pistes : tout d'abord nous nous efforçons d'améliorer la rentabilité de nos aménagements en participant au marché du réglage du réseau et en fournissant à la demande des prestations de services système (PSS). Nous avons procédé aux investissements nécessaires afin d'obtenir les qualifications de notre parc de machines. Ensuite, FMV a entrepris de gros efforts pour vendre le produit hydroélectrique et ses caractéristiques incomparables à un prix équitable. Nous disposerons ainsi de moyens pour préserver notre patrimoine hydroélectrique à long terme.

### **Patrimoine dites-vous ?**

Effectivement, il s'agit d'un patrimoine exceptionnel. Quand on dit «batteries», on parle de plomb, de lithium, de nickel, de cadmium, autant de matériaux souvent toxiques qu'il faut d'abord extraire et qu'il s'agira ensuite de retraiter, conséquence de leur durée de vie limitée. Ici, nous avons de magnifiques batteries «vertes», nos barrages, qui ont des capacités de stockage énormes et garantissent des performances inégalées. Ce sont les batteries idéales, elles stockent de l'énergie propre, renouvelable et pérenne. Vendre ce modèle énergétique à sa juste valeur, tel est le défi en cette période où l'on est en concurrence avec le gaz, le charbon et le pétrole. ▲





## ACTIVITÉS

# PRODUCTION

**En tant que société cantonale, FMV a pour mission de valoriser le patrimoine hydroélectrique des collectivités publiques valaisannes, en particulier le potentiel du Rhône.**

La production hydroélectrique de FMV en chiffres :

**26** centrales hydroélectriques

une production annuelle moyenne de **1** TWh

**10%** de la production hydroélectrique valaisanne

**30%** de la consommation valaisanne

**50%** de la production hydroélectrique valaisanne en mains valaisannes

Les besoins de **225 000** ménages (base 4500 kWh/an)

FMV dispose de son propre parc de production hydroélectrique. Elle détient également des participations dans plusieurs aménagements, en partenariat avec d'autres acteurs importants de la branche. En valorisant la force motrice de l'eau, FMV produit une électricité indigène, propre, renouvelable, prévisible et flexible.

Le parc de production est principalement constitué d'installations au fil de l'eau. FMV entend donc le diversifier et améliorer sa flexibilité en développant de nouveaux projets et, le cas échéant, en saisissant des opportunités d'acquisitions ciblées. FMV s'intéresse aussi au développement des technologies de stockage de l'électricité.

FMV contribue également au développement des nouvelles énergies renouvelables, en particulier dans le domaine du photovoltaïque.

### La production hydroélectrique 2017

Les aménagements hydroélectriques de FMV ont affiché une bonne disponibilité pendant l'année 2017 qui résulte notamment d'une gestion préventive avisée des installations.

Cependant, les conditions climatiques défavorables – faibles précipitations durant l'hiver, sécheresse pendant l'été et l'automne – ont impacté négativement la production du Groupe FMV en 2017. Celle-ci s'est élevée à 956 GWh ; elle est inférieure de 4 % à la moyenne des dix dernières années. ▲

## Aménagements FMV

### Hydroélectrique

---

#### **KW Aegina AG**

production totale: 176 GWh  
part production FMV: 61.6 GWh

#### **KW Merezenbach AG**

production totale: 9.4 GWh  
part production FMV: 2.4 GWh

#### **Blinnenwerk AG**

production totale: 8.2 GWh  
part production FMV: 0.75 GWh

#### **Rhonerwerke AG**

Ernen / Binn\* / Mörel  
production totale: 441 GWh  
part production FMV: 309 GWh

#### **Electra-Massa AG**

production totale: 596 GWh  
part production FMV: 69 GWh

#### **Energie Electrique du Simplon SA**

production totale: 232 GWh  
part production FMV: 6.3 GWh

#### **KW Täschbach AG**

production totale: 6.9 GWh  
part production FMV: 0.7 GWh

#### **KW Lötschen AG**

production totale: 315 GWh  
part production FMV: 110 GWh

#### **KW Dala AG\***

production totale: 47 GWh  
part production FMV: 4.7 GWh

#### **Aménagement Chippis-Rhône**

production totale: 220 GWh  
exploité par FMV (100 % FMV)

#### **FM Gougtra SA**

production totale: 597 GWh  
part production FMV: 115 GWh

#### **FM Borgne SA**

production totale: 80 GWh  
part production FMV: 16 GWh

#### **Lizerne et Morge SA**

production totale: 149 GWh  
part production FMV: 29.8 GWh

#### **Centrale mini-hydraulique Riddes\***

production totale: 1.1 GWh  
(100 % FMV)

#### **FM Orsières SA**

production totale: 100 GWh  
part production FMV: 10 GWh

#### **FM Sembrancher SA**

production totale: 49 GWh  
part production FMV: 4.9 GWh

#### **FM Martigny-Bourg SA**

production totale: 79 GWh  
part production FMV: 4.6 GWh

#### **Centrale de Pissevache\***

production totale: 4.5 GWh  
(100 % FMV)

### Solaire photovoltaïque

---

#### **Forst Goms (Ernen)\***

production totale: 0.03 GWh

#### **Turnmatte/Turnhalle (Naters)\***

production totale: 0.07 GWh

#### **Schulhaus Mörel\***

production totale: 0.05 GWh

#### **Schulhaus Brigue\***

production totale: 0.3 GWh

#### **Sport-Freizeitzentrum Geschina**

production totale: 0.5 GWh

#### **Vaparoid Tourtemagne\***

production totale: 0.6 GWh

#### **Emery-Epiney Sierre\***

production totale: 0.8 GWh

#### **FMV Chalais et Sion\***

production totale: 0.03 GWh

#### **Télécabine de Vercorin SA\***

production totale: 0.07 GWh

### Pellets

---

#### **Valpellets SA**

production totale: 10594 tonnes

\* Installations au bénéfice de la rétribution à prix coûtant (RPC)

## ACTIVITÉS

# DISTRIBUTION

**FMV est active dans la distribution suprarégionale d'électricité par l'intermédiaire de ses sociétés-filles. Elle réalise d'importants investissements afin d'améliorer la fiabilité de son réseau 65 kV et de garantir la sécurité d'approvisionnement en électricité du canton.**

Les sociétés-filles de FMV Valgrid et B-Valgrid interviennent principalement dans le domaine des réseaux de distribution suprarégionale à haute tension (65 kV). Ces derniers relient les lignes à très haute tension (THT), détenues par Swissgrid, et les distributeurs régionaux d'électricité.

La distribution suprarégionale d'électricité de FMV, c'est :

**319** km de lignes aériennes 65 kV

**41** km de câbles souterrains 65 kV

**1** centre de conduite du réseau 65 kV

**40** postes de transformation 65/16 kV

**5** postes de transformation 220/65 kV

De nombreux aménagements hydroélectriques y injectent leur production sur l'ensemble du territoire cantonal.

FMV se charge de l'entretien, de la maintenance et du renforcement des réseaux de Valgrid et de B-Valgrid. Elle peut également effectuer ces prestations sur les réseaux amont et aval, à la demande de leurs propriétaires.

FMV dispose dans ses locaux de Chalais d'un centre de conduite du réseau performant (NLC) qui surveille et manœuvre en permanence – 24h/24 et 7j/7 – une très grande partie du réseau valaisan à haute tension ainsi que les installations hydroélectriques qui y injectent leur production. Le NLC gère et pilote ces aménagements en fonction de la consommation. Il assure ainsi l'équilibre du réseau électrique en Valais et contribue de façon déterminante à la sécurité d'approvisionnement du canton en électricité.

### Faits marquants 2017

Durant l'année 2017, FMV a mené des négociations intenses avec Swissgrid afin que les consommateurs valaisans conservent les bénéfices des effets de foisonnement au niveau du réseau 65 kV. Cet épisode confirme l'importance de regrouper l'exploitation de l'ensemble du réseau suprarégional 65 kV valaisan au sein d'une société cantonale unique.

FMV réalise des investissements conséquents sur le territoire valaisan afin d'améliorer la sécurité d'approvisionnement en électricité du canton. En témoigne le renouvellement par B-Valgrid de sa station 65/16 kV des Vorziers à Martigny. Ce chantier important devrait être achevé fin 2018.

Par ailleurs, Valgrid a poursuivi son projet de renouvellement de sa ligne 65 kV dans la vallée de Saas. Mené en partenariat avec le distributeur régional EVWR, cet investissement contribue également à renforcer la sécurité d'approvisionnement de cette zone de desserte. ▲

## ACTIVITÉS

# GESTION ET COMMERCIALISATION

**FMV commercialise sur les marchés nationaux et internationaux sa production propre ainsi que celle de ses partenaires qui lui en ont confié le mandat. Elle développe également en permanence son réseau de clients, en Valais et en Suisse, auprès desquels elle valorise le portefeuille énergétique sous gestion.**

FMV valorise sa production annuelle d'environ 1 TWh sur les marchés nationaux et internationaux ainsi qu'auprès de ses clients (des distributeurs d'électricité et de grandes entreprises). Forte de son expérience dans ce domaine, elle est en mesure de leur fournir des produits et des services adaptés à leurs besoins spécifiques.

FMV ne se limite pas à la gestion de son propre portefeuille de production. Dans le contexte actuel, caractérisé par des marchés nerveux et volatiles, le regroupement et l'optimisation de la gestion de portefeuilles énergétiques deviennent nécessaires et permettent d'atteindre une taille critique adéquate. Pour cette raison, FMV a conclu des partenariats tant avec des distributeurs valaisans d'électricité (esr, SIESA, Sinergy, SED2 Monthey) qu'avec des communes disposant de production propre (Villes de Sion et de Sierre, communes du Val d'Hérens et d'Anniviers) ou encore avec des entreprises industrielles (Cimo, Djeva). Ces partenariats sont modulables et prennent des contours variés selon les besoins: gestion de portefeuilles de consommation, gestion de portefeuilles de production avec des profils de risque définis individuellement, gestion globale, gestion des données énergétiques (EDM), etc. Le résultat de ces collaborations a pleinement satisfait toutes les parties en 2017. FMV entend élargir ces services en faveur des collectivités publiques et de ses clients à l'avenir, avec pour principe de développer des partenariats équilibrés.

▸ **Le Groupe-bilan Valais est appelé à se développer et à devenir une plateforme de services pour l'ensemble de la branche électrique valaisanne.** ▴

### La commercialisation en 2017

L'année 2017 a été marquée par une légère reprise des prix sur les marchés nationaux et internationaux. Grâce à un suivi permanent, FMV a su saisir les opportunités pour améliorer ses performances en matière de commercialisation de l'électricité. Au final, les mouvements totaux d'énergie ont atteint 3.7 TWh en 2017, soit près du quadruple de la production propre de FMV.

FMV a également entrepris des efforts importants auprès de distributeurs valaisans et suisses ainsi qu'auprès de clients éligibles afin de les sensibiliser à la qualité intrinsèque de la production hydroélectrique valaisanne, renouvelable, indigène, prévisible, flexible et simultanée. De nouveaux produits ont été développés et proposés sous forme de contrats à long terme à des prix équitables permettant de couvrir les coûts de production. Ces produits ont rencontré un écho positif auprès de distributeurs et de clients éligibles soucieux de l'origine réelle de leur approvisionnement en électricité. Ils sont compatibles avec les productions propres des communautés d'autoconsommateurs appelées à se développer. Ils pourront également être proposés à tous les consommateurs finaux une fois le marché de l'électricité totalement

libéralisé. C'est dans ce sens qu'une démarche fondée sur les principes du crowdfunding a été lancée au niveau national en octobre 2017, au travers de la coopérative e-can suisse. Les efforts en vue de valoriser l'hydroélectricité à un prix équitable se poursuivront durant les années à venir.

Le Groupe-bilan Valais, créé sous l'égide de FMV afin d'apporter aux clients de meilleures prestations à des prix concurrentiels, a poursuivi son activité en 2017. Il englobe environ 40 % de la production hydroélectrique en mains valaisannes, ce qui correspond à presque 50 % de la consommation valaisanne. Ce groupe-bilan est appelé à se développer et à devenir une plateforme de services pour l'ensemble de la branche électrique valaisanne. ▴

## ACTIVITÉS

# SUPPORT MANAGEMENT

**FMV étant en phase de croissance, les services de support qui l'appuient dans ses différentes activités ont été réorganisés et renforcés. Ils ont également pour objectif de développer leur offre de prestations à des tiers.**

Les services de support ont été réorganisés en début d'année 2017. Ils sont désormais regroupés en deux départements : le premier intègre les Finances, l'Informatique et les Infrastructures, le second l'Administration, le Droit, les Ressources humaines et la Communication.

### Finances

L'unité Finances est responsable de la comptabilité et du contrôle de gestion, ainsi que de la gestion financière, des assurances et des risques. Il met aussi ses compétences au service des sociétés-filles dont il assure la gestion financière. Durant l'année sous revue, cette unité a entrepris des analyses poussées en vue de déterminer avec précision les coûts de production des différents aménagements de FMV.

### Informatique et Infrastructures

Ce service met à disposition du personnel de FMV une infrastructure informatique et logistique performante.

Il a la charge des nombreux outils indispensables à la gestion énergétique qui constitue une part essentielle de l'activité de FMV. Par ailleurs, la stratégie des services d'information a été totalement revue dans le but d'anticiper la transition vers la digitalisation annoncée dans le cadre de la société dite « 4.0 ».

### Ressources humaines (RH)

Les RH assurent la planification des besoins, la gestion des compétences, l'administration du personnel et le soutien aux collaborateurs. Elles sont aussi responsables de la formation des stagiaires et de la formation continue des collaborateurs. La mission des RH est d'autant plus importante que FMV est en phase de croissance et d'évolution.

▾ La stratégie des services d'information a été totalement revue dans le but d'anticiper la transition vers la digitalisation. ▲

### Administration

L'Administration générale appuie les organes dirigeants et assure la liaison entre les différents services. Elle fournit également un soutien juridique et administre les sociétés-filles gérées par FMV.

### Communication

Ce service prend en charge la communication interne et externe de FMV et veille à son image. ▲

## PROJETS

---

# OPTIMISER LE PORTEFEUILLE DE PRODUCTION DE FMV

**FMV a poursuivi la réalisation de ses projets, avec pour objectifs de développer et d'optimiser son portefeuille de production. L'année 2017 a été marquée par l'achèvement du projet Gletsch-Oberwald.**

FMV réhabilite des installations existantes, projette et construit de nouveaux aménagements sur le Rhône afin de valoriser son potentiel hydraulique et participe à la construction d'une centrale de pompage-turbinage. Elle augmente et diversifie ainsi son portefeuille énergétique.

---

## AMÉNAGEMENTS AU FIL DE L'EAU

### Gletsch-Oberwald

L'aménagement de Gletsch-Oberwald utilise la force hydraulique de la chute du Rhône entre Gletsch et Oberwald. D'une puissance de 14 MW, la centrale entièrement enterrée produira environ 41 GWh par année, soit la consommation d'environ 9000 ménages. Elle est au bénéfice de la rétribution à prix coûtant (RPC).

Le chantier a débuté en 2015. L'année 2017 a permis d'achever les travaux de génie civil, de poser les installations électromécaniques et de procéder aux tests probatoires. Ceux-ci étant concluants, l'aménagement a été mis en service le 2 janvier 2018, dans les délais prévus et dans le cadre de l'enveloppe budgétaire allouée au projet. Les travaux de finition se poursuivront jusqu'à l'automne 2018.

### Centrale de Bramois

Propriété des Forces Motrices de la Borgne SA dont FMV est actionnaire à hauteur de 20 %, la centrale de Bramois a été mise en service en 1915. Ces installations étant centenaires, leurs propriétaires ont décidé de les remplacer. FMV a reçu le mandat de direction générale du projet de réhabilitation.

Le projet prévoit le remplacement des machines existantes par deux nouveaux groupes d'une puissance de 16 MW chacun. Le groupe de mini-hydraulique qui exploite la chute entre la sortie de l'usine et la Borgne a également été changé. La production annuelle des nouvelles installations sera de 83 GWh. Elle permettra de couvrir les besoins en électricité de près de 18000 ménages.

L'année 2017 a été consacrée au montage et à la mise en service du 2<sup>e</sup> groupe ainsi que du groupe de mini-hydraulique. Les travaux de finition et les aménagements extérieurs se poursuivront durant le premier semestre 2018.



 **KUNZ. 40t**

Baujahr: 2016  
A.Nr. 161003

L'aménagement Gletsch-Oberwald a été mis en service le 2 janvier 2018.



### Massongex-Bex-Rhône (MBR)

Le projet MBR est mené en partenariat avec Romande Energie SA (33<sup>1/3</sup> %) et les Services industriels de Lausanne (16<sup>2/3</sup> %). Il porte sur la construction d'un aménagement au fil de l'eau sur le Rhône, dans la région de Massongex-Bex dont la production annuelle est estimée à 76 GWh. Ce projet est qualifié d'importance nationale au sens des nouvelles dispositions de la Loi fédérale sur l'énergie. Il a également reçu le soutien officiel des cantons de Vaud et du Valais.

Les demandes de concession auprès des autorités cantonales ont été déposées en novembre 2016. Durant l'année 2017, des négociations ont été menées avec les opposants au projet afin de trouver des solutions à l'amiable. Elles ont abouti au retrait de quatre oppositions sur sept. En particulier, une convention a été conclue avec la commune-site de Massongex, à l'avantage des deux parties signataires. L'année 2017 a également été consacrée à la poursuite des travaux de coordination avec le projet de 3<sup>e</sup> correction du Rhône ainsi qu'à la réalisation d'études environnementales complémentaires. Les décisions d'octroi des concessions sont attendues pour le second semestre 2018.

## Chippis-Rhône est un aménagement stratégique pour FMV. ▲

### Aménagement Chippis-Rhône

L'aménagement Chippis-Rhône exploite la chute du Rhône entre La Souste et Chippis. Il assure une production annuelle de l'ordre de 220 GWh. En 2014, le canton du Valais a octroyé à FMV une nouvelle concession pour valoriser la force hydraulique de cette portion du fleuve. Il s'agit d'un aménagement stratégique pour FMV puisqu'il lui assure près du quart de sa production annuelle.

Ces installations centenaires étant désormais situées à proximité de zones de protection, la concession accordée à FMV a suscité des recours jusqu'au Tribunal fédéral de la part des associations de défense de l'environnement. Par jugement du 3 novembre 2017, ce dernier a partiellement renvoyé le dossier auprès des autorités cantonales. FMV est néanmoins confiante dans l'obtention définitive de cette concession : l'aménagement qui couvre la consommation électrique de près de 50 000 ménages joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2050. FMV s'efforcera de privilégier la voie de la concertation pour mener à bien les procédures complexes liées à cet aménagement reconnu d'importance nationale. ▲

Nant de Drance sera  
l'une des plus  
puissantes centrales  
de pompage-turbinage  
en Europe.



---

## POMPAGE-TURBINAGE

Le pompage-turbinage est nécessaire pour satisfaire les besoins croissants en énergie de réglage, équilibrer les productions irrégulières des parcs photovoltaïques et éoliens et pour garantir la stabilité du réseau électrique. De par sa topographie, le Valais se prête particulièrement à ce type d'aménagements.

### **Nant de Drance**

Le projet de Nant de Drance est porté par les partenaires Alpiq (39 %), les CFF (36 %), les Services industriels de Bâle

(IWB, 15 %) et FMV (10 %). Il consiste en la construction d'une centrale de pompage-turbinage entre les barrages du Vieux-Emosson et d'Emosson. Avec sa puissance de 900 MW et une capacité de régulation de 1800 MW, Nant de Drance sera l'une des plus puissantes centrales en Europe.

L'année 2017 a été consacrée aux travaux de raccordement de la centrale au réseau THT ainsi qu'à la poursuite du montage des installations électromécaniques.

La mise en service de l'aménagement se fera progressivement à partir de 2020. ▲

---

## NOUVELLES ÉNERGIES RENOUVELABLES (NER)

FMV poursuit son engagement dans le domaine des nouvelles énergies renouvelables. Elle procède à l'extension de parcs photovoltaïques existants, en partenariat avec des acteurs locaux.

Des études ont notamment été réalisées durant l'exercice 2017 en vue d'équiper de panneaux photovoltaïques les toitures des halles de la société HYDRO Exploitation SA à Martigny. ▲

## GESTION DES RISQUES ET SÉCURITÉ

---

# LA SÉCURITÉ, UNE PRIORITÉ ABSOLUE POUR FMV

**La sécurité des personnes et des installations est une préoccupation constante pour FMV. Elle s'inscrit dans un processus global de gestion des risques inhérents aux activités de l'entreprise.**

### Santé et sécurité

La santé et la sécurité des personnes constituent une priorité absolue pour FMV. A cet effet, un concept global a été élaboré et il est mis en œuvre au quotidien. Les responsabilités à tous les échelons de l'entreprise sont définies. Les standards en matière d'organisation du travail, d'encadrement, de prévention des accidents, de protection de la santé du personnel sont formalisés, passés en revue et améliorés en permanence. Des modules de sensibilisation et des formations sont organisés à l'attention du personnel de FMV et des entreprises mandatées. Des audits sont régulièrement menés pour vérifier le respect des normes légales, des directives internes et des plans d'hygiène et de sécurité élaborés pour chaque chantier. Une Commission

de sécurité et de santé veille au respect du dispositif et à son adaptation en fonction des nouveaux risques.

L'ensemble de ce dispositif permet à FMV d'être certifiée selon les normes OHSAS 18001 qui attestent des bonnes pratiques dans ce domaine.

### Sûreté des installations

Les unités chargées de gérer les installations de FMV ont défini des standards de sécurité et de qualité. Un système performant de contrôles, d'interventions sur site et d'échanges d'informations avec les prestataires de services mandatés permet de garantir la fiabilité et la sécurité des installations.

FMV a confié l'exploitation et la maintenance de ses aménagements hydroélectriques à la société HYDRO Exploitation SA, spécialisée dans ce domaine. Cette société a également mis en place des systèmes performants de management dans les domaines de la qualité, de l'environnement et de la sécurité des biens et des personnes.

### Gestion des risques

Les activités menées par FMV dans la production, la distribution et la commercialisation de l'électricité l'exposent à des risques particuliers, surtout de variations des prix sur les marchés et du taux de change euro/franc suisse. Les conditions météorologiques impactent également le volume de production propre de FMV.

Pour faire face à cet environnement changeant, FMV a mis en place une politique de gestion des risques que le Conseil d'administration examine et réévalue chaque année. La supervision de la gestion des risques est assurée par une délégation du Conseil d'administration, le Comité de risque, qui veille à ce que la Direction et le personnel de FMV respectent les limites de risques définies chaque année.

FMV dispose également d'un Système de contrôle interne (SCI) qui s'occupe des risques opérationnels et garantit la fiabilité de la comptabilité et des états financiers. Tous les processus de contrôles sont régulièrement testés et au besoin adaptés. L'organe de révision vérifie également la concordance du SCI avec la situation de l'entreprise. ▲

▼ Les standards en matière de prévention des accidents et de protection de la santé du personnel sont formalisés, passés en revue et améliorés en permanence. ▲

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

# AGIR DE MANIÈRE RESPONSABLE

**FMV intègre les principes du développement durable ainsi que les exigences environnementales et sociétales dans ses activités au quotidien.**

### Production durable

Acteur clé de la politique énergétique cantonale, FMV contribue à valoriser le patrimoine hydraulique des collectivités publiques valaisannes. Elle participe de manière significative à la sécurité de l’approvisionnement en électricité du Valais et au développement économique du canton.

FMV dispose d’un parc de production 100 % hydroélectrique, donc renouvelable. Ses aménagements sont labellisés TÜV SÜD. Ce certificat, attribué par un organisme indépendant, atteste qu’ils sont à échelle humaine,

intégrés dans le milieu naturel et qu’ils respectent les principes du développement durable.

### Attitude performante et citoyenne

FMV s’efforce d’offrir des conditions de travail fondées sur la confiance et le respect mutuel. Elle attache une grande importance à la formation continue afin de développer les compétences et l’employabilité de ses collaboratrices et collaborateurs. Elle leur offre un cadre de travail valorisant et place la santé et la sécurité au travail au rang de ses priorités absolues.

FMV est titulaire du label « Valais Excellence » qui distingue « les entreprises valaisannes les plus performantes et les plus citoyennes, soucieuses de leur rôle social et environnemental et désireuses de tendre vers une amélioration constante de leurs produits et services ».



### Respect de l'environnement

FMV s'engage à maîtriser les impacts environnementaux de ses activités. Elle veille à ménager et à préserver l'environnement, en tenant compte des impératifs économiques et sociétaux. Elle met tout en œuvre pour prévenir les risques de pollution, réduire ses déchets et les recycler. Elle s'attache aussi à maîtriser sa consommation énergétique, à restreindre sa dépendance aux énergies fossiles et à limiter ses émissions de CO<sub>2</sub>. Elle a notamment équipé ses bâtiments administratifs de panneaux photovoltaïques qui couvrent 15 % de sa consommation en électricité.

Dans le cadre de ses projets, FMV accorde une grande importance à la réalisation de mesures de qualité compensant les atteintes à l'environnement. En témoigne la revitalisation d'une zone alluviale d'importance nationale réalisée dans le cadre du projet Gletsch-Oberwald en collaboration étroite avec les organisations de défense de l'environnement.

▼ FMV s'engage à maîtriser les impacts environnementaux de ses activités. ▲

Pour garantir l'atteinte de ses objectifs en matière de respect de l'environnement, FMV s'est dotée d'un Système de management environnemental, certifié par la norme ISO 14001, et d'un Système de management de l'énergie (SMé), lui aussi certifié par la norme ISO 50001.

### Management de la qualité

Afin de garantir la qualité de ses prestations, FMV a mis en place son Système de management intégré (SMI) certifié ISO 9001. En 2016, FMV a obtenu le renouvellement de cette certification en conformité avec la dernière version de cette norme. ▲



JURISTE D'E



▾ Mon métier, c'est d'apporter mon soutien juridique à tous les départements. ▲



Nom: **Kreuzer**

Prénom: **Frederik**

Age: **36 ans**

Fonction: **juriste d'entreprise, remplaçant du Directeur du département Administration, Droit, RH & Communication**

# ENTREPRISE

◀ Siège de FMV, Sion

▾ La Stratégie énergétique 2050 comporte évidemment de nouvelles contraintes mais elle offre aussi de nouvelles opportunités à FMV. ▲

**Frederik Kreuzer est juriste d'entreprise chez FMV depuis trois ans et demi. Il prend plaisir à travailler dans un univers où les conditions-cadres sont en constante évolution.**

#### **Quel est le travail d'un juriste d'entreprise ?**

Il s'agit d'une fonction de support pour tous les départements. Je traite les questions juridiques qui se posent dans tous nos domaines de compétences. Mes collègues me sollicitent pour rédiger des contrats, contrôler les procédures de marchés publics, les conseiller et les assister dans le cadre de négociations, ou encore pour mener les procédures judiciaires et administratives. Le juriste, chez FMV, c'est un généraliste qui va couvrir tous les domaines : le droit public, le droit privé, les marchés publics, etc.

#### **Un exemple concret ?**

Durant l'année 2017, FMV a multiplié les efforts en vue de commercialiser sa production hydroélectrique à des prix équitables auprès des distributeurs, des clients éligibles, voire des ménages. Au-delà des aspects stratégiques et des démarches commerciales, il y a tout un aspect contractuel à élaborer qui a mis à contribution notre service juridique.

#### **Quel impact a la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération sur vos activités ?**

Avec l'ouverture partielle du marché il y a dix ans, la branche électrique a profondément changé. La Stratégie énergétique 2050 s'inscrit dans ce mouvement. Tout un paquet de nouvelles lois et ordonnances vont impacter notre quotidien avec son lot de nouvelles obligations, mais aussi d'opportunités pour FMV.

#### **Un exemple concret de cela ?**

Celui des communautés d'autoconsommation. Lorsqu'une entreprise ou une régie immobilière par exemple pose des panneaux solaires sur les toits de ses immeubles, elle produit une partie de sa consommation mais pas la totalité. La création de communautés permet d'optimiser la part autoconsommée. Celles-ci intègrent désormais



▾ Il s'agit d'aller de l'avant, de développer des projets, de s'adapter. Il faut anticiper, et non pas subir. ▲

**Frederik Kreuzer**, juriste d'entreprise, remplaçant du Directeur du département Administration, Droit, RH & Communication

le marché libre et peuvent acheter le complément d'électricité sans devoir s'adresser à leur distributeur local. Cela représente une clientèle potentielle pour FMV. Tout cela dans un cadre légal nouveau et complexe qui doit encore subir l'épreuve de la pratique.

#### **Cette Stratégie énergétique 2050, c'est une bonne chose pour FMV à vos yeux de juriste ?**

Je dirai que oui. Rappelons que son pilier essentiel est la force hydraulique. Elle comporte évidemment de nouvelles contraintes, elle régule davantage la branche, mais elle offre aussi des opportunités à FMV. A nous d'analyser dans quelle mesure elles sont juridiquement praticables et de les exploiter en pionniers, même si nous n'avons pas encore de recul, d'expérience, ni de jurisprudence dans le domaine.

#### **Qu'est-ce qui fait l'intérêt de votre travail aux FMV ?**

La variété de mes activités, la pluridisciplinarité aussi. Je travaille avec des ingénieurs et des économistes. C'est un plaisir d'être dans un univers dynamique où les conditions-cadres sont en constante évolution. Il s'agit d'aller de l'avant, de développer des projets, de s'adapter. Il faut anticiper, et non pas subir. Le cadre légal ne s'arrête d'ailleurs pas au canton du Valais, dont la nouvelle « Stratégie force hydraulique » fait de FMV un acteur clé ; il ne se limite pas non plus à la Suisse. Nous devons également tenir compte de la législation de l'Union européenne qui influence aussi le travail d'une entreprise comme FMV, certes cantonale, mais active sur le marché européen, en Allemagne et en Italie par exemple. ▲

# FMV EN STRUCTURE

# ACTIONNARIAT

## Résumé de l'actionnariat (Etat au 31.12.2017)

Actions type «A»	Nombre
a) Canton du Valais	1 020 000
<b>Total type «A»</b>	<b>1 020 000</b>

Actions type «B»	Nombre
b) Communes et bourgeoisies	695 950
c) Sociétés régionales de distribution	180 034
d) Autres	80 000
e) Actions propres	24 016
<b>Total type «B»</b>	<b>980 000</b>
<b>Total types «A» et «B»</b>	<b>2 000 000</b>

## Liste des actionnaires

Actions type «A»	Nombre	%
a) Canton du Valais	1 020 000	51.000
<b>Total type «A»</b>	<b>1 020 000</b>	<b>51.000</b>

Actions type «B»	Nombre	%
<b>b) Communes et bourgeoisies</b>		
(Les bourgeoisies sont mentionnées spécialement)		
Anniviers	23 369	1.168
Arbaz	868	0.043
Ardon	5 010	0.251
Ausserberg	833	0.042
Ayent	9 289	0.464
Bagnes	58 315	2.916
Baltschieder	929	0.046
Bellwald	67	0.003
Binn	2 617	0.131
Blatten	520	0.026
Bourg-Saint-Pierre	4 363	0.218
Bovernier	5 822	0.291
Bürchen	1 405	0.070
Chalais	4 357	0.218
Chamoson	3 829	0.191
Champéry	2 962	0.148
Charrat	2 274	0.114
Chermignon: Bourgeoisie	4 970	0.249
Chippis	7 772	0.389
Collombey-Muraz	5 200	0.260
Collombey-Muraz: Bourgeoisie	1 379	0.069
Collonges	1 154	0.058
Conthey	10 895	0.545
Crans-Montana	11 185	0.560
Dorénaz	731	0.037
Eggerberg	408	0.020
Eischoll	793	0.040
Eisten	14 201	0.710
Embd	2 466	0.123

Actions type «B» (suite)	Nombre	%
Ernen	4 717	0.236
Evionnaz	200	0.010
Evolène	21 882	1.094
Ferden	2 540	0.127
Fiesch	2 666	0.133
Fieschertal	5 446	0.272
Finhaut	900	0.045
Fully	7 843	0.392
Goms	2 901	0.145
Grächen	6 847	0.342
Grimisuat	2 448	0.122
Grône	2 353	0.118
Hérémece	16 662	0.833
Icogne	4 162	0.208
Icogne: Bourgeoisie	1 202	0.060
Isérables	1 825	0.091
Kippel	1 078	0.054
Lalden	878	0.044
Lax	687	0.034
Lens	5 606	0.280
Leukerbad	4 695	0.235
Leytron	3 813	0.191
Liddes	5 289	0.264
Martigny	16 999	0.850
Martigny-Combe	5 911	0.296
Massongex	1 629	0.081
Miège	1 187	0.059
Monthey	35 734	1.787
Mont-Noble	4 042	0.202
Naters: Bourgeoisie	2 670	0.134
Nendaz	16 132	0.807
Niedergesteln	601	0.030
Obergoms	3 433	0.172
Orsières	19 193	0.960
Port-Valais	3 486	0.174
Randa	7 693	0.385
Raron	2 466	0.123
Riddes	4 325	0.216
Saas-Almagell	6 122	0.306
Saas-Balen	4 659	0.233
Saas-Fee	6 097	0.305
Saas-Grund	4 459	0.223
Saillon	2 573	0.129
Salgesch	1 974	0.099
Salvan	100	0.005
Savièse	8 764	0.438
Saxon	5 498	0.275
Sembracher	8 312	0.416
Sierre	28 310	1.416
Sion	57 407	2.871
Stalden	7 637	0.382
Staldenried	3 323	0.166
Saint-Gingolph	1 155	0.058

Actions type «B» (suite)	Nombre	%
Saint-Léonard	2 703	0.135
Saint-Martin	8 780	0.439
Saint-Maurice	8 958	0.448
St. Niklaus	21 856	1.093
Täsch	5 244	0.262
Törbel	1 404	0.070
Trient	1 000	0.050
Troistorrents	8 084	0.404
Unterbäch	1 121	0.056
Val-d'Illiez	2 156	0.108
Venthône	1 238	0.062
Vernayaz	5 898	0.295
Vérossaz	461	0.023
Vétroz	7 107	0.355
Vex	5 929	0.296
Veyras	1 419	0.071
Veysonnaz	760	0.038
Vionnaz	3 175	0.159
Visp	24 130	1.207
Visperterminen	2 337	0.117
Vollèges	3 580	0.179
Vouvry	6 436	0.322
Wiler	889	0.044
Zeneggen	457	0.023
Zwischbergen	3 114	0.156
Zwischbergen: Bourgeoisie	1 200	0.060
<b>Total</b>	<b>695 950</b>	<b>34.797</b>

#### c) Sociétés régionales de distribution

Elektrizitätswerk Brig-Naters AG (EWBN)	87 130	4.357
Elektrizitätswerk Zermatt AG (EWZ)	35 050	1.753
Energiedienste Steg-Hohtenn AG (EDSH)	9 342	0.467
ReLL AG	33 512	1.676
Sinergy Commerce SA	7 500	0.375
Sinergy Infrastructure SA	7 500	0.375
<b>Total</b>	<b>180 034</b>	<b>9.002</b>

#### d) Autres

Dépôt de l'Etat du Valais / BCV	80 000	4.000
<b>Total</b>	<b>80 000</b>	<b>4.000</b>

#### e) Actions propres

FMV SA	24 016	1.201
<b>Total</b>	<b>24 016</b>	<b>1.201</b>

---

**Total type «B»** **980 000** **49.000**

---

**Total types «A» et «B»** **2 000 000** **100.000**

## ORGANISATION

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le Conseil d'administration de FMV est composé de 11 membres, dont 5 sont désignés par le Conseil d'Etat.**

Le Conseil d'administration a mis en place trois comités spécialisés permanents :

- 1) le comité stratégique a pour mission l'examen et l'élaboration de la stratégie du Groupe FMV ;
- 2) le comité de risque étudie et propose au Conseil d'administration une politique de gestion des risques ;
- 3) le comité d'audit analyse et surveille le domaine financier du Groupe FMV. ▲

### Composition du Conseil d'administration en 2017

	Expiration des mandats à l'Assemblée générale		Expiration des mandats à l'Assemblée générale
<b>1. Jean-Michel Cina, Président *</b> Administrateur de sociétés, Salquenen Président du Comité stratégique	2021	<b>6. Marc-Henri Favre</b> Maîtrise bancaire, Martigny Membre du comité d'audit	2019
<b>2. Damien Métrailler, Vice-président *</b> Directeur de filière et membre de la Direction générale Orif, Evolène Président du comité de risque	2021	<b>7. Marcel Maurer</b> Ingénieur EPFZ, Sion Membre du comité stratégique	2019
<b>3. Renato Kronig, Vice-président *</b> Avocat-notaire, Brigue-Glis Président du comité d'audit	2019	<b>8. Jean-Pierre Morand</b> Avocat d'affaires, Verbier/Genève Membre du comité de risque	2018
<b>4. Christoph Bürgin</b> Hôtelier, Zermatt Membre du comité stratégique	2018	<b>9. Olivier Salamin</b> Vice-président de Sierre Membre du comité d'audit	2018
<b>5. Evelyne Epiney Savioz *</b> Experte en finances et controlling, Sierre Membre du comité d'audit	2019	<b>10. Roberto Schmidt *</b> Conseiller d'Etat, Loèche-Ville Membre du Comité stratégique	2021
		<b>11. Patrick Z'Brun</b> Entrepreneur, Salquenen Membre du comité de risque	2018

\* Administrateurs désignés par le Conseil d'Etat



- 4
- 5
- 6
- 7
- 1
- 2
- 3
- 8
- 9
- 10
- 11



## ORGANISATION

# DIRECTION



**1. Paul Michellod**  
Directeur général



**2. Raoul Albrecht**  
Membre de la Direction,  
responsable département  
Production



**3. Patrick Maret**  
Membre de la Direction,  
responsable département  
Réseaux



**4. Michael Imhof**  
Membre de la Direction,  
responsable département  
Gestion & Commercialisation



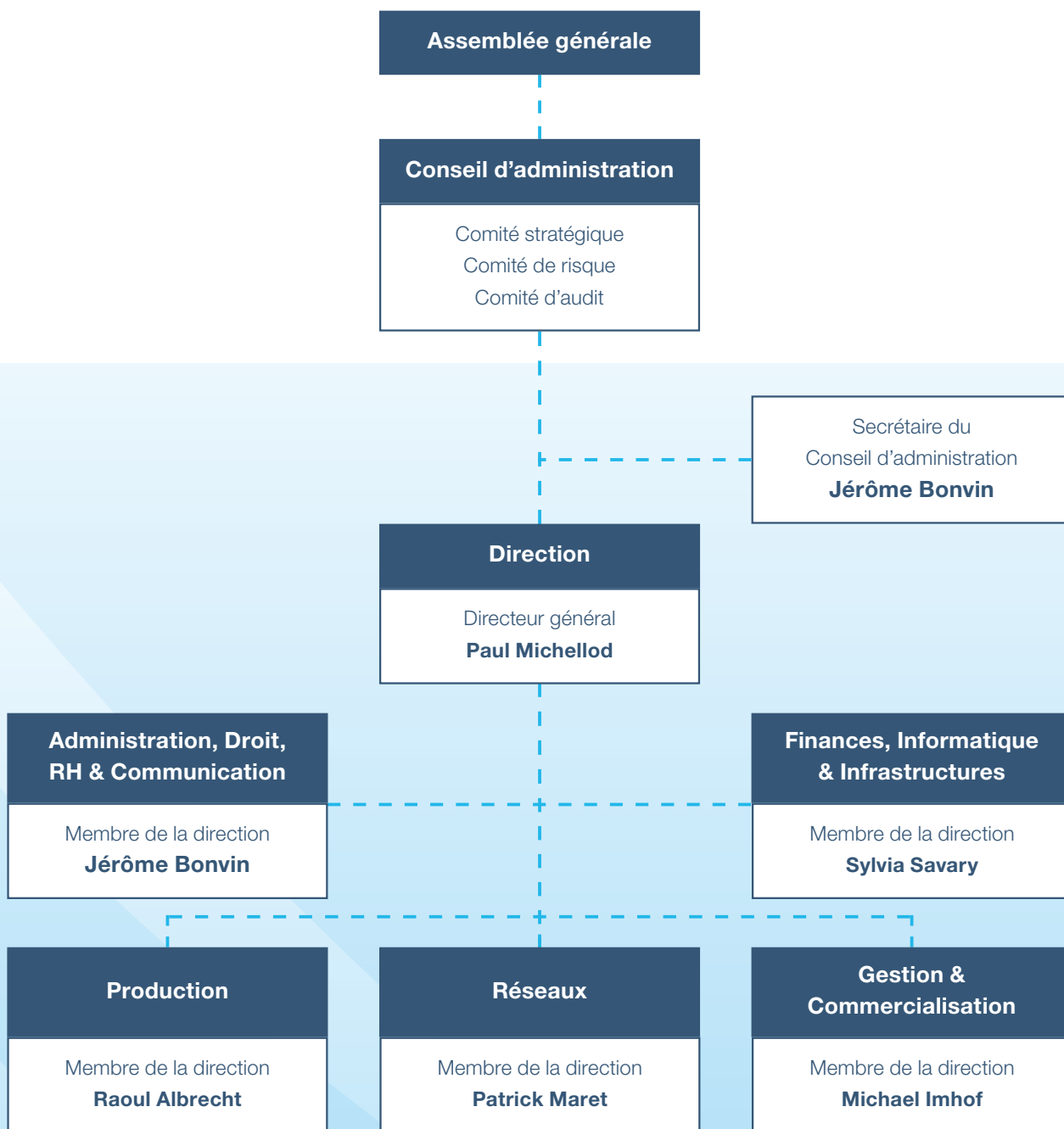
**5. Jérôme Bonvin**  
Membre de la Direction,  
responsable département  
Administration, Droit,  
RH & Communication

**6. Sylvia Savary**  
Membre de la Direction,  
responsable département  
Finances, Informatique &  
Infrastructures



ORGANISATION

# ORGANIGRAMME




## PARTICIPATIONS

# PRODUCTION

### PRODUCTION

Emplacement sur la carte  n°

Participation FMV   
 Production annuelle 

#### Aménagement Chippis-Rhône 11

Exploitant	FMV
Activité	Production hydroélectrique au fil de l'eau
Aménagement	Chippis
Bassin versant (apports)	Rhône

GWh  
**220**



#### Aménagement Pissevache 19

Exploitant	FMV
Activité	Production hydroélectrique au fil de l'eau
Aménagement	Vernayaz
Bassin versant (apports)	La Salanfe

%  
**100**

GWh  
**4.5**



#### Centrale mini-hydraulique Riddes 15

Exploitant	FMV
Activité	Production hydroélectrique au fil de l'eau
Aménagement	Riddes
Bassin versant (apports)	La Fare

%  
**100**

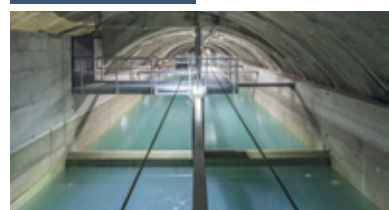
GWh  
**1.1**




#### Aménagement Gletsch-Oberwald 1

Exploitant	FMV
Activité	Production hydroélectrique au fil de l'eau
Aménagement	Oberwald
Bassin versant (apports)	Rhône

%  
**100**

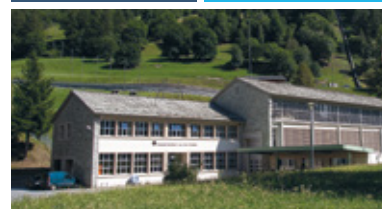
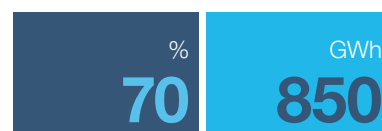


## PRODUCTION

Emplacement sur la carte  n°Participation FMV   
Production annuelle **Rhonewerke AG**

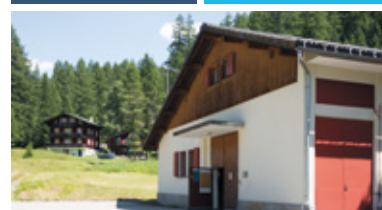
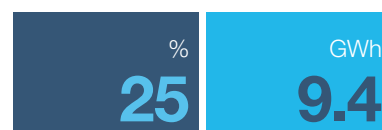
5

Capital-actions	CHF 24 000 000
Autre actionnaire	EnAlpin AG (30 %)
Activité	Production hydroélectrique au fil de l'eau
Aménagements	Ernen, Mörel, Binn
Bassins versants (apports)	Rhône, Binna
Participations	KW Aegina AG (50 %), KW Lötschen AG (50 %), FM Gougra SA (27.5 %)

**Kraftwerk Merezzenbach AG**

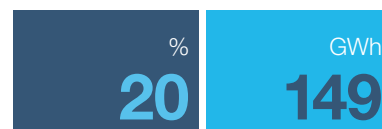
3

Capital-actions	CHF 500 000
Autre actionnaire	Elektrizitätswerk Obergoms AG (75 %)
Activité	Production hydroélectrique au fil de l'eau
Aménagement	Moos, Münster-Geschinen
Bassin versant (apports)	Merezzenbach

**Lizerne et Morge SA**

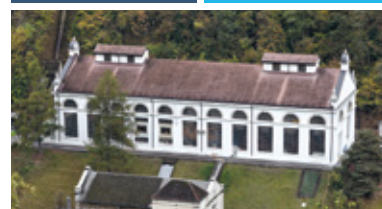
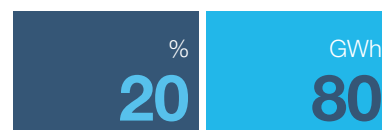
14

Capital-actions	CHF 10 000 000
Autres actionnaires	Commune de Sion (70 %), Commune de Sierre (10 %)
Activité	Production hydroélectrique au fil de l'eau
Aménagement	Ardon
Bassins versants (apports)	Lizerne, Morge, Derbonne, Nétage

**Forces Motrices de la Borgne SA**

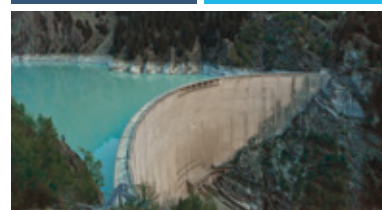
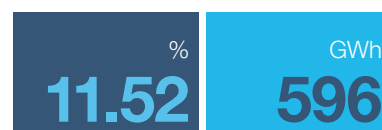
13

Capital-actions	CHF 12 000 000
Autres actionnaires	Grande Dixence SA (29 %), Commune de Saint-Martin (16.12 %), Commune d'Hérémence (15.61 %), Commune de Vex (9.69 %), Commune de Mont-Noble (8.59 %), Commune de Sion (0.99 %)
Activité	Production hydroélectrique au fil de l'eau
Aménagements	Bramois, Sauterôt
Bassins versants (apports)	Borgne, Dixence

**Electra-Massa AG**

6

Capital-actions	CHF 20 000 000
Autres actionnaires	Alpiq Suisse SA (23.03 %), BKW Energie AG (16.12 %), IWB (14 %), Axpo Power SA (13.81 %), Alpiq AG (11.52 %), Groupe E SA (10 %)
Activité	Production hydroélectrique par accumulation
Aménagement	Bitsch
Bassin versant (apports)	Massa



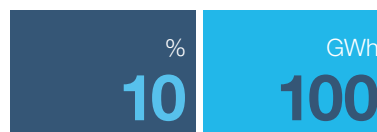
## PRODUCTION

Emplacement sur la carte **n°**

Participation FMV **■**  
Production annuelle **■**

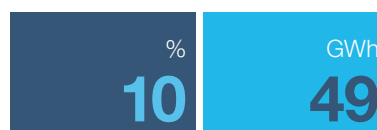
### Compagnie des Forces Motrices d'Orsières – FMO SA **16**

Capital-actions	CHF 2 000 000
Autres actionnaires	CIMO SA (58 %), Commune de Liddes (16 %), Commune d'Orsières (16 %)
Activité	Production hydroélectrique au fil de l'eau
Aménagements	Orsières, Niollet
Bassins versants (apports)	Dranse d'Entremont, Dranse de Ferret, Torrent de l'A, Reuse de Saleine



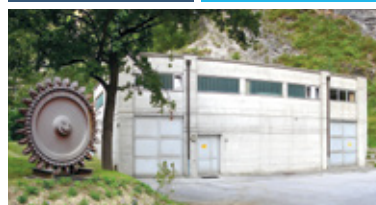
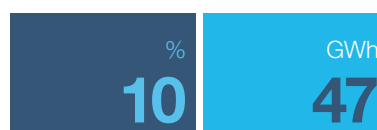
### Forces Motrices de Sembrancher (FMS) SA **17**

Capital-actions	CHF 6 000 000
Autres actionnaires	Commune d'Orsières (50.10 %), Romande Energie Holding SA (20.60 %), Commune de Sembrancher (19.30 %)
Activité	Production hydroélectrique au fil de l'eau
Aménagement	Sembrancher
Bassins versants (apports)	Dranse d'Entremont, Dranse de Ferret



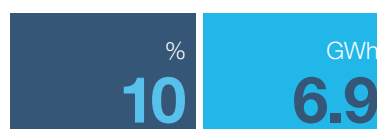
### Kraftwerke Dala AG **10**

Capital-actions	CHF 6 000 000
Autres actionnaires	Commune d'Inden (39.80 %), Commune d'Albinen (22.70 %), Commune de Leuk (16.80 %), Commune de Varen (8.90 %), Commune de Leukerbad (1.80 %)
Activité	Production hydroélectrique au fil de l'eau
Aménagement	Dalaloch, Leuk
Bassin versant (apports)	Dala



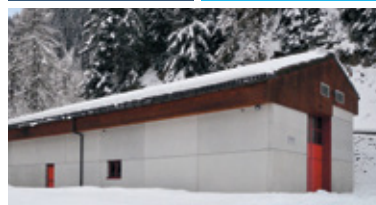
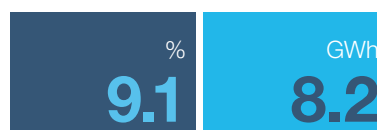
### Kraftwerk Täschbach AG **8**

Capital-actions	CHF 2 500 000
Autres actionnaires	EWZ AG (30 %), Bourgeoisie de Täsch (26 %), Commune de Täsch (25 %), Commune de Randa (9 %)
Activité	Production hydroélectrique au fil de l'eau
Aménagement	Täsch
Bassin versant (apports)	Täschbach




### Binnenwerk AG **4**

Capital-actions	CHF 1 100 000
Autres actionnaires	Commune de Goms (42 %), Actionnaires privés (17.1 %), Axpo Power AG (9.1 %), GWK AG (9.1 %), EW Goms Holding AG (9.1 %), Bourgeoisie de Goms (4.5 %)
Activité	Production hydroélectrique au fil de l'eau
Aménagement	Wannebode
Bassin versant (apports)	Blinna

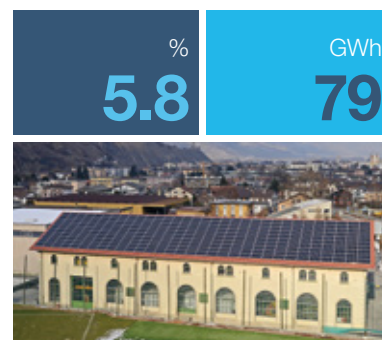


## PRODUCTION

Emplacement sur la carte  n°Participation FMV   
Production annuelle **Forces Motrices de Martigny-Bourg SA**

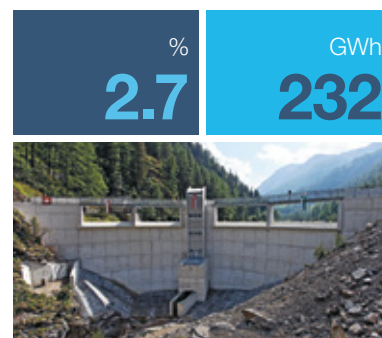
18

Capital-actions	CHF 3 000 000
Autres actionnaires	Commune de Bovernier (23.04 %), Commune de Sembrancher (18.72 %), Alpiq Suisse SA (18 %), Commune de Martigny (17.22 %), Commune de Martigny-Combe (15.58 %), Commune de Vollèges (1.64 %)
Activité	Production hydroélectrique au fil de l'eau
Aménagement	Martigny-Bourg
Bassin versant (apports)	Dranse

**Energie Electrique du Simplon SA (EES)**

7

Capital-actions	CHF 8 000 000
Autres actionnaires	Alpiq Suisse SA (80 %), EnAlpin AG (10.8 %), EWBN AG (3.1 %), Alpiq AG (1.9 %), Actionnaires privés (1.5 %)
Activité	Production hydroélectrique par accumulation
Aménagements	Gondo, Gabi, Tannuwald
Bassins versants (apports)	Grosswasser, Diveria

**Nant de Drance SA**

20

Capital-actions	CHF 350 000 000
Autres actionnaires	Alpiq AG (39 %), CFF (36 %), Services industriels de Bâle IWB (15 %)
Activité	Production hydroélectrique par pompage-turbinage
Aménagement	Nant de Drance
Bassin versant (apports)	Nant de Drance
Puissance installée	900 MW

**EOS Holding SA**

Capital-actions	CHF 324 000 000
Autres actionnaires	Romande Energie SA (29.7 %), Groupe E (23.1 %), Ville de Lausanne (20.7 %), SIG - Services industriels de Genève (20.4 %)
Activités	Gestion participation dans Alpiq Nouvelles énergies renouvelables

**Valpellets SA**

Capital-actions	CHF 3 000 000
Autre actionnaire	Usine de traitement des ordures du Valais central (UTO; 50 %)
Activité	Production et commercialisation de granulés de bois (pellets)
Installation	1 centre de production basé sur le site industriel de l'UTO (Uvrier)
Production annuelle	10 594 tonnes de pellets



## PARTICIPATIONS

# TRANSPORT ET DISTRIBUTION

### TRANSPORT ET DISTRIBUTION

Participation FMV 

#### B-Valgrid SA

Capital-actions	CHF 12 000 000
Autres actionnaires	SEIC SA (15 %), Sinergy Infrastructure SA (8 %), Sogesa SA (8 %), Romande Energie Holding SA (8 %), Commune de Fully (3 %)
Activité	Distribution suprarégionale d'électricité 65 kV haute tension (HT)
Zone de desserte	Bas-Valais (entre Saint-Triphon et Siviez)

%  
**58**

#### Valgrid AG

Capital-actions	CHF 20 000 000
Autres actionnaires	EnAlpin AG (35 %), EVWR AG (5.15 %), EWBN AG (4.12 %), EWZ AG (2.06 %), ReLL AG (2.06 %), EWO AG (0.51 %), EW Goms Holding AG (0.10 %)
Activité	Distribution suprarégionale d'électricité 65 kV haute tension (HT)
Zone de desserte	Haut-Valais (entre Chippis et Ulrichen)

%  
**51**

#### Swissgrid AG

Capital-actions	CHF 318 132 560
Autres actionnaires	BKW Netzbeteiligung AG (36.4 %), Axpo (groupe) (31.7 %), EWZ (8.8 %), SIRESO SA (5.3 %), CKW AG (4.2 %), autres (12.5 %)
Activité	Réseau électrique suisse à très haute tension (THT)
Zone de desserte	Suisse

%  
**1.1**

#### SIRESO SA

Capital-actions	CHF 54 895 354
Autres actionnaires	CPEV (30.21 %), CPCL (6.04 %), CIP (7.69 %), CPPEF (5.07 %), RP (30.21 %), ECA (2.75 %), EOSH (3.12 %), Groupe E (3.12 %), REH (3.12 %), esr (0.55 %), SIE (0.68 %), Viteos (0.68 %), SIG (3.12 %), ENERDIS (0.55 %)
Activité	Société d'investissement pour l'acquisition d'actions de la société Swissgrid

%  
**3.12**

#### SEIC Service Electrique Intercommunal SA

Capital-actions	CHF 13 687 000
Autres actionnaires	Communes desservies (80 %)
Activité	Distribution électrique
Zone de desserte	Communes : Ardon, Chamoson, Dorénaz, Evionnaz, Finhaut, Iséables, Leytron, Massongex, Nendaz, Riddes, Saillon, Salvan, Saxon, Trient, Vernayaz, Vérossaz

%  
**20**

#### EWBN Elektrizitätswerk Brig-Naters AG

Capital-actions	CHF 2 200 000
Autres actionnaires	Communes (50 %), Privés (49 %)
Activité	Distribution régionale d'électricité 16 kV moyenne tension (MT) et production hydroélectrique
Zone de desserte	Haut-Valais (Brig – Rarogne oriental – Conches)

%  
**1**

## PARTICIPATIONS

EXPLOITATION DES AMÉNAGEMENTS  
ET DIVERS

## EXPLOITATION DES AMÉNAGEMENTS ET DIVERS

Participation FMV ■

**HYDRO Exploitation SA**

Capital-actions	CHF 13 000 000
Autres actionnaires	Grande Dixence SA (35 %), Alpiq Suisse SA (26.2 %), Romande Energie Holding SA (7.6 %), FM Gougna SA (5 %)
Activité	Centre de compétences en prestations de services (exploitation et maintenance d'aménagements hydroélectriques)

%  
**26.2**

**Crans-Montana Energies SA**

Capital-actions	CHF 1 000 000
Autres actionnaires	Commune de Crans-Montana (35.2 %), Commune de Lens (14.8 %), Commune d'Icogne (1 %), Association forestière de la Louable Contrée (10 %), Association forestière de la Noble Contrée (6 %), SOGAVAL SA (23 %)
Activités	Production d'énergie thermique et électrique, distribution de chaleur à distance

%  
**10**

**Hydro-Rhône SA**

Capital-actions	CHF 100 000
Activité	Société sans activité opérationnelle

%  
**100**

**Alp-Hydro SA**

Capital-actions	CHF 100 000
Activité	Société sans activité opérationnelle

%  
**100**



INGÉNIEUR

---



▼ Mon métier, c'est de gérer des projets dans le domaine des stations de transformation électriques. ▲



Nom: **Mathieu**

Prénom: **Johann**

Age: **28 ans**

Fonction: **ingénieur de projet**

DE PROJET

◀ Ligne 65 kV, Aproz-Nendaz

▾ Je consacre  
50 % de mon temps  
de travail à des  
travaux d'ingénierie  
et 50 % à la gestion  
de projet. ▲



**Engagé par FMV il y a quatre ans, le jeune ingénieur Johann Mathieu s'est vu confier la responsabilité de piloter le renouvellement complet de la station 65/16 kV des Vorziers à Martigny, pour un budget de près de 7 millions de CHF.**

**En quelques mots, votre métier chez FMV ?**

Mon travail se partage entre 50 % d'ingénierie et 50 % d'organisation et de gestion de projets. Le projet de renouvellement de la station 65/16 kV des Vorziers en est un exemple concret. Je me suis tout d'abord chargé de l'ingénierie de la partie électrique. Parallèlement, je pilote les travaux de construction de la station, de sa phase d'avant-projet jusqu'à la réception finale des installations. En fin d'année 2017, nous avons achevé la partie génie civil.

**Les caractéristiques du projet des Vorziers ?**

Nous avons choisi l'option de construire un nouveau bâtiment et d'y installer des équipements électriques modernes. Puisque de nombreuses lignes y transitent, la nouvelle station servira principalement à coupler, découpler et exploiter de manière plus flexible qu'actuellement le réseau 65 kV de distribution suprarégionale du Bas-Valais.

**Est-ce une installation qui existe depuis longtemps ?**

Les premiers plans retrouvés remontent aux années 30 et l'installation électrique date majoritairement des années 70. En raison de l'ancienneté des équipements, la décision a été prise de la renouveler intégralement afin de continuer à garantir la sécurité d'approvisionnement de la région.

**Où en êtes-vous avec la réalisation du projet ?**

La phase de construction du bâtiment, d'une longueur d'une trentaine de mètres, s'est déroulée d'avril à décembre 2017. Une attention particulière a été portée sur la sécurité car le chantier se situe entre l'axe ferroviaire

▾ Puisque de nombreuses lignes y transitent, la station des Vorziers servira à coupler, découpler et exploiter aisément le réseau du Bas-Valais. ▲

**Johann Mathieu**, ingénieur de projet

international du Simplon et l'ancienne station qui est sous tension. Le premier semestre 2018 sera consacré à la réalisation de la partie électrique.

**Qu'est-ce qui vous plaît dans votre travail ?**

C'est de faire face à de nouveaux défis tous les jours. Je trouve mon activité extrêmement stimulante. J'affectionne particulièrement la partie d'ingénierie, pouvoir concevoir une solution, la dessiner, partager avec les collègues et la voir se réaliser. Il est également valorisant pour moi de pouvoir organiser et planifier la réalisation de mes projets. C'est une excellente opportunité que j'ai eue de me voir confier le renouvellement des Vorziers.

**FMV produit de l'énergie à partir de la force hydraulique. Cela a de l'importance pour vous ?**

Oui. C'est fantastique qu'on puisse exploiter cette force de la nature en Valais et ailleurs en Suisse dans le but de produire une énergie renouvelable et propre. Ma génération et moi sommes conscients qu'on doit se diriger vers les énergies renouvelables. Grâce à des réseaux électriques fiables, cette énergie est acheminée jusqu'aux consommateurs. Des prises d'eau en altitude, en passant par des turbines et des réseaux électriques fiables, il est essentiel de maintenir ces équipements en parfait état afin de garantir l'accès à cette source d'énergie, et ceci à un prix juste.

# FMV EN CHIFFRES

## COMPTES ANNUELS

# PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Compte de résultat

L'exercice 2017 de FMV SA se solde par un bénéfice net de CHF 3 237 363.

### Proposition du Conseil d'administration

Le bénéfice au bilan s'établit comme suit au 31.12.2017 :

Report au début de l'exercice	CHF	2 577 334
Bénéfice de l'exercice	CHF	3 237 363
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>5 814 697</b>

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale des actionnaires d'utiliser le bénéfice au bilan comme suit :

Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	CHF	0
Attribution à la réserve libre issue du bénéfice	CHF	0
Dividende de 3% sur le capital-actions nominal (*)	CHF	2 975 984
Report à compte nouveau	CHF	2 838 713
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>5 814 697</b>

(\*) Le dividende proposé est réparti comme suit :

CHF 1.98 par action nominative privilégiée A, soit	CHF	2 020 000
CHF 1.00 par action nominative ordinaire B, soit	CHF	980 000
Dividende retenu sur actions propres (art. 659a al. 1 CO)	CHF	-24 016
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>2 975 984</b>

**COMPTES ANNUELS**

# COMPTE DE RÉSULTAT

EN CHF	Notes	2017	2016
Ventes et échanges d'énergie	1	171 202 235	162 159 245
Autres produits d'exploitation		12 102 913	11 523 496
Prestations activées		883 326	1 184 563
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>184 188 474</b>	<b>174 867 304</b>
Achats et échanges d'énergie		- 148 323 134	- 133 365 750
Frais de personnel		- 12 705 475	- 13 214 890
Autres charges d'exploitation		- 13 877 974	- 13 681 464
<b>Résultat avant financement, impôts sur le bénéfice et amortissements (EBITDA)</b>		<b>9 281 891</b>	<b>14 605 200</b>
Amortissements et corrections de valeur		- 3 510 886	- 3 141 945
<b>Résultat avant financement et impôts sur le bénéfice (EBIT)</b>		<b>5 771 005</b>	<b>11 463 255</b>
Dividendes		1 535 950	2 647 574
Produits financiers		985 499	1 163 924
Charges financières		- 3 255 091	- 2 667 322
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>5 037 363</b>	<b>12 607 431</b>
Produits extraordinaires	2	—	1 028 222
Charges extraordinaires	3	- 1 500 000	- 8 500 000
<b>Résultat extraordinaire</b>		<b>- 1 500 000</b>	<b>- 7 471 778</b>
<b>Résultat avant impôts sur le bénéfice (EBT)</b>		<b>3 537 363</b>	<b>5 135 653</b>
Impôts sur le bénéfice	4	- 300 000	- 1 900 000
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>3 237 363</b>	<b>3 235 653</b>

## COMPTES ANNUELS

# BILAN

### ACTIF

EN CHF	Notes	31.12.2017		31.12.2016
<b>Actif circulant</b>				
Trésorerie et actifs cotés en Bourse	5	144 377 743		132 060 148
Créances sur ventes et prestations				
envers des tiers		14 463 913		17 025 141
envers des sociétés du Groupe		2 534 225	16 998 138	1 883 678
Autres créances à court terme	6			
envers des tiers		577 618		1 009 343
envers des sociétés du Groupe		30 766	608 384	30 766
Prêts à court terme	7			
à des tiers		3 773 417		5 000 000
à des sociétés du Groupe		29 525 000	33 298 417	46 425 000
Stocks			376 729	309 880
Instruments dérivés	8		6 414 403	11 588 068
Actifs de régularisation	9		8 153 868	9 068 961
<b>Total de l'actif circulant</b>		<b>210 227 682</b>		<b>224 400 985</b>
<b>Actif immobilisé</b>				
Immobilisations financières	10			
Prêts à des tiers		11 352 834		12 327 106
Prêts aux sociétés du Groupe		18 100 000	29 452 834	21 725 000
Participations			116 423 617	103 306 795
Immobilisations corporelles			129 719 173	114 183 455
<b>Total de l'actif immobilisé</b>		<b>275 595 624</b>		<b>251 542 356</b>
<b>ACTIF</b>		<b>485 823 306</b>		<b>475 943 341</b>

## PASSIF

EN CHF	Notes	31.12.2017		31.12.2016	
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>					
Dettes sur achats et prestations					
envers des tiers		22 956 240		15 413 474	
envers des sociétés du Groupe		700 236	23 656 476	470 933	15 884 407
Dettes à court terme portant intérêt	11		—		—
Autres dettes à court terme			—		—
Passifs de régularisation			46 110 562		45 764 045
<b>Total des capitaux étrangers à court terme</b>			<b>69 767 038</b>		<b>61 648 452</b>
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>					
Dettes à long terme portant intérêt	11		—		—
Provisions					
Risques ouverture du marché	12	15 000 000		15 000 000	
Risques énergétiques	13	148 282 184		146 782 184	
Retours de concession	14	103 290 432	266 572 616	103 290 432	265 072 616
<b>Total des capitaux étrangers à long terme</b>			<b>266 572 616</b>		<b>265 072 616</b>
<b>Capitaux propres</b>					
Capital-actions	15	100 000 000		100 000 000	
Réserve légale issue du bénéfice		20 000 000		20 000 000	
Réserve libre issue du bénéfice		26 000 000		26 000 000	
Réserve facultative issue du bénéfice		2 577 334		2 317 665	
Bénéfice de l'exercice		3 237 363		3 235 653	
Propres parts du capital	16	-2 331 045	149 483 652	-2 331 045	149 222 273
<b>Total des capitaux propres</b>			<b>149 483 652</b>		<b>149 222 273</b>
<b>PASSIF</b>			<b>485 823 306</b>		<b>475 943 341</b>

**COMPTES ANNUELS**

# TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

EN CHF	2017	2016
Résultat annuel	3 237 363	3 235 653
Amortissements et corrections de valeur	3 510 886	3 141 945
Charges extraordinaires	1 500 000	8 500 000
<b>Cash-flow</b>	<b>8 248 249</b>	<b>14 877 598</b>
Variation des créances	2 342 406	1 186 720
Variation des instruments dérivés	5 173 665	-9 000
Variation des actifs de régularisation	915 093	-5 662 881
Variation des stocks	-66 849	49 685
Variation des dettes sur achats et prestations	7 772 069	-2 159 099
Variation des passifs de régularisation	346 517	-1 662 530
<b>Variation du fonds de roulement</b>	<b>16 482 901</b>	<b>-8 257 105</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>24 731 150</b>	<b>6 620 493</b>
Investissements immobilisations corporelles	-18 996 604	-31 244 510
Acquisition de participations	-13 166 822	-2 807 854
Vente de titres	—	150 000
Nouveaux prêts octroyés	-3 706 000	-67 000 000
Remboursement de prêts	26 431 855	31 666 653
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>-9 437 571</b>	<b>-69 235 711</b>
Paiement du dividende	-2 975 984	-2 977 899
Rachat d'actions propres	—	-120 945
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>-2 975 984</b>	<b>-3 098 844</b>
<b>Total des flux de trésorerie</b>	<b>12 317 595</b>	<b>-65 714 062</b>
<b>Variation de la trésorerie</b>		
Au 01.01	132 060 148	197 774 210
Au 31.12	144 377 743	132 060 148
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>12 317 595</b>	<b>-65 714 062</b>



## COMPTES ANNUELS

# ANNEXE ET COMMENTAIRES AUX COMPTES ANNUELS 2017

### Principes d'évaluation

Les principes d'évaluation utilisés dans les présents comptes annuels sont conformes aux exigences du droit comptable suisse.

A des fins de comparaison, les états financiers 2016 ont été adaptés, sans influence sur le résultat.

Sauf indication contraire, tous les montants et les sommes sont arrondis à l'unité franc suisse. Par conséquent, la somme des valeurs individuelles arrondies peut différer du total indiqué.

Les principaux postes des états financiers ont été portés au bilan conformément aux informations ci-après.

### Créances

Les créances sur ventes et prestations sont comptabilisées à leur valeur nominale, sous déduction de corrections de valeur individuelles économiquement nécessaires.

### Stocks

Une correction de valeur économiquement nécessaire a été imputée sur le stock de matériel.

### Actif immobilisé

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition, en tenant compte des amortissements économiquement justifiés. Les amortissements sont établis selon la méthode linéaire basée sur l'estimation de la durée d'utilisation technique et économique.

Les durées d'amortissement se basent en principe sur les catégories suivantes :

Désignation	Années	Méthode
Barrages, usines, conduites et galeries	60-80	Linéaire
Mesures de compensation	60-80	Linéaire
Installations mécaniques	25-40	Linéaire
Installations électriques	25-40	Linéaire
Equipements hydrauliques	20-40	Linéaire
Immeubles	20-50	Linéaire
Centre de conduite	10-15	Linéaire
Mobilier	10	Linéaire
Informatique	1-5	Linéaire
Véhicules/outillage	1	Linéaire

Les immobilisations corporelles identifiées comme éléments « mouillés » sont amorties au maximum jusqu'à la fin de concession.

### Cours de change

Le cours de change utilisé à la date du bilan au 31 décembre 2017 est celui publié mensuellement par l'Administration fédérale des contributions (AFC). Les transactions en cours d'année sont évaluées de la même manière selon le cours de change du mois concerné.

### Trésorerie

La réévaluation des positions en EUR au bilan 31.12.2017 se monte à CHF 2 230 400 compte tenu des instruments financiers actifs.

### 1. Ventes et échanges d'énergie

La loi fédérale sur l'approvisionnement en électricité (LApEI) prévoit que les gestionnaires et les propriétaires de réseaux de distribution et des réseaux de transport établissent pour chaque réseau des comptes annuels et une comptabilité analytique, distincts de ceux des autres secteurs d'activité. La société FMV SA est active dans la production et la commercialisation d'électricité. Les activités de transport d'électricité sont assumées par les filiales B-Valgrid SA et Valgrid AG. Ces entités juridiques indépendantes respectent ainsi les exigences législatives en matière de transparence dans la publication des comptes.

### 2. Produits extraordinaires

	2017	2016
Indemnité complémentaire Swissgrid (installations THT)	—	1 028 222
<b>Total</b>	<b>—</b>	<b>1 028 222</b>

### 3. Charges extraordinaires

	2017	2016
Dotation à la provision «Risques énergétiques»	1 500 000	8 500 000
<b>Total</b>	<b>1 500 000</b>	<b>8 500 000</b>

La gestion d'un portefeuille énergétique expose la société à des risques, notamment de volume et de prix. Le but de la provision «Risques énergétiques» est de financer la couverture de ces risques.

### 4. Impôts sur le bénéfice

Les impôts sur le bénéfice sont calculés sur la base du résultat opérationnel. Les attributions aux provisions via la position «Charges extraordinaires» sont ainsi fiscalisées.

### 5. Trésorerie et actifs cotés en Bourse

	2017	2016
Trésorerie	143 634 770	131 426 461
Titres (cotés en Bourse)	742 973	633 687
<b>Total</b>	<b>144 377 743</b>	<b>132 060 148</b>

### 6. Autres créances à court terme

	2017	2016
Impôt anticipé	571 744	1 009 343
c/c Hydro-Rhône SA	30 766	30 766
c/c e-can	5 874	—
<b>Total</b>	<b>608 384</b>	<b>1 040 109</b>

### 7. Prêts à court terme

Les prêts à court terme s'élèvent au 31 décembre 2017 à CHF 33 298 417. Durant l'exercice 2017, CHF 22 425 000 ont été remboursés et CHF 2 242 417 ont été transférés depuis la catégorie «Immobilisations financières». De nouveaux prêts ont été accordés à des sociétés du Groupe à hauteur de CHF 2 000 000 et à des tiers pour CHF 56 000 durant l'année 2017.

### 8. Instruments dérivés

FMV SA conclut des instruments dérivés comme protection contre la baisse du risque de change EUR/CHF. Ces instruments financiers sont portés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse, soit à leur coût d'acquisition ou à la valeur de marché si celle-ci est plus basse à la date d'établissement du bilan.

Au 31 décembre 2017, les instruments dérivés s'élèvent à CHF 6 414 403 pour des protections du risque de change EUR/CHF sur les années 2018 à 2021.

A fin 2016, les instruments dérivés actifs totalisaient CHF 11 588 068 pour des protections du risque de change EUR/CHF sur les années 2017 à 2020.

### 9. Actifs de régularisation

Cette position contient les livraisons d'énergie non facturées au 31 décembre 2017, les charges payées d'avance ainsi que les produits à recevoir.

### 10. Actif immobilisé

	Prêts à des tiers	Prêts aux sociétés du Groupe	Participations	Immobilisations corporelles	Total
Valeur brute au 31.12.2016	12 927 106	22 484 131	476 422 054	134 724 749	646 558 040
Augmentations	750 000	900 000	13 166 822	18 996 604	33 813 426
Diminutions	- 6 855	- 4 000 000			- 4 006 855
Transfert à court terme	- 1 717 417	- 525 000			- 2 242 417
<b>Valeur brute au 31.12.2017</b>	<b>11 952 834</b>	<b>18 859 131</b>	<b>489 588 876</b>	<b>153 721 353</b>	<b>674 122 194</b>
Amortissements cumulés au 31.12.2016	600 000	759 131	373 115 259	20 541 294	395 015 684
Augmentations ordinaires			50 000	3 184 398	3 234 398
Augmentations complémentaires				276 488	276 488
Diminutions					—
<b>Amortissements cumulés au 31.12.2017</b>	<b>600 000</b>	<b>759 131</b>	<b>373 165 259</b>	<b>24 002 180</b>	<b>398 526 570</b>
Valeur nette au 31.12.2016	12 327 106	21 725 000	103 306 795	114 183 455	251 542 356
<b>Valeur nette au 31.12.2017</b>	<b>11 352 834</b>	<b>18 100 000</b>	<b>116 423 617</b>	<b>129 719 173</b>	<b>275 595 624</b>

<b>Valeur brute des participations</b>		<b>31.12.2017</b>		<b>31.12.2016</b>	
<b>Sociétés</b> (* sociétés de partenaires)	<b>Siège</b>	<b>%</b>	<b>CHF</b>	<b>%</b>	<b>CHF</b>
* Rhonewerke AG	Ernen	70	347 640 000	70	347 640 000
* Hydro-Rhône SA	Sion	100	370 000	100	370 000
* Kraftwerk Merezzenbach AG	Goms	25	850 000	25	850 000
* Lizerne et Morge SA	Sion	20	2 000 000	20	2 000 000
* Kraftwerke Dala AG	Inden	10	600 000	10	600 000
* Electra-Massa AG	Naters	11.5	2 492 375	11.5	2 492 375
* Forces Motrices d'Orsières SA	Orsières	10	2 000 000	10	2 000 000
* Forces Motrices de Sembrancher SA	Sembrancher	10	2 436 235	10	2 436 235
* Forces Motrices de la Borgne SA	Vex	20	6 673 333	20	6 673 333
* Forces Motrices de Martigny-Bourg SA	Martigny	5.8	3 304 000	5.8	3 304 000
* Nant de Drance SA	Finhaut	10	57 571 867	10	45 571 867
Kraftwerk Täschbach AG	Täsch	10	255 000	10	255 000
Blinnenwerk AG	Goms	9.1	100 000	9.1	100 000
Valgrid AG	Rarogne	51	10 200 000	51	10 200 000
B-Valgrid SA (voir note 20)	Martigny	58	6 504 000	58	6 504 000
SEIC SA	Vernayaz	20	2 805 500	20	2 805 500
Elektrizitätswerk Brig-Naters AG	Brigue-Glis	1	40 100	1	40 100
HYDRO Exploitation SA	Sion	26.2	3 409 000	26.2	3 409 000
EOS Holding SA	Lausanne	6.1	23 402 600	6.1	23 402 600
Energie Electrique du Simplon SA	Simplon	2.7	4 341 300	2.7	4 341 300
Valpellets SA	Sion	50	1 500 000	50	1 500 000
Alp-Hydro SA	Sion	100	447 200	100	447 200
Swissgrid AG	Laufenburg	1.1	8 821 171	1	7 931 457
Crans-Montana Energies SA	Montana	10	100 000	10	100 000
SIRESO Société d'Investissement de Suisse occidentale SA	Granges-Paccot	3.1	1 719 445	3.1	1 442 337
Energiepark Z'Brigg AG	Ernen		5 750		5 750
<b>Total</b>			<b>489 588 876</b>		<b>476 422 054</b>

Le pourcentage des droits de vote et le pourcentage des participations sont équivalents.

### Garanties

Dans les sociétés de partenaires, FMV SA s'est engagée, à l'instar des autres partenaires, à couvrir les charges des dites sociétés dans la proportion de sa participation, sauf accords spéciaux. En relation avec ces engagements et en particulier dans le contexte actuel des prix du kWh sur le marché, un montant adéquat figurant au niveau des provisions à long terme est réservé.

### Prêts aux sociétés du Groupe :

<b>Sociétés</b>	<b>31.12.2017</b>	<b>31.12.2016</b>
Hydro-Rhône SA	759 131	759 131
Kraftwerk Merezzenbach AG	900 000	—
Kraftwerk Lötschen AG	4 200 000	4 725 000
Valgrid AG	13 000 000	17 000 000
<b>Total</b>	<b>18 859 131</b>	<b>22 484 131</b>

Le prêt accordé à la société Hydro-Rhône SA fait l'objet d'un correctif de valeur. La provision y relative est portée en diminution du prêt à l'actif. Une partie du prêt à Valgrid AG a été remboursée.

### 11. Dettes à long terme /

#### dettes à court terme portant intérêt

La société n'a aucune dette à court ni à long terme.

### 12. Provision «Risques ouverture du marché»

	2017	2016
Solde au 01.01	15 000 000	15 000 000
Augmentation (+) / diminution (-)	—	—
<b>Solde au 31.12</b>	<b>15 000 000</b>	<b>15 000 000</b>

La dotation à la provision «Risques ouverture du marché» a pour but de couvrir les risques liés au contexte législatif évolutif.

### 13. Provision «Risques énergétiques»

	2017	2016
Solde au 01.01	146 782 184	138 282 184
Augmentation (+) / diminution (-)	1 500 000	8 500 000
Reclassement provision «Remploi»	—	—
<b>Solde au 31.12</b>	<b>148 282 184</b>	<b>146 782 184</b>

Cette provision sert à financer la couverture des risques liés à la gestion du portefeuille énergétique, principalement les risques de volume et de prix.

### 16. Propres parts du capital

	2017			2016		
	Nbre	Prix d'achat CHF/action	Valeur	Nbre	Prix d'achat CHF/action	Valeur
Actions nominatives privilégiées A	—	—	—	—	—	—
Actions nominatives ordinaires B (acquisitions 2006)	22 101	100	2 210 100	22 101	100	2 210 100
Actions nominatives ordinaires B (acquisition 2016)	1 915	63	120 945	1 915	63	120 945
<b>Total</b>	<b>24 016</b>		<b>2 331 045</b>	<b>24 016</b>		<b>2 331 045</b>

### 14. Provision «Retours de concession»

La provision «Retours de concession» prépare notamment le financement du rachat des droits de participation de l'Etat du Valais aux aménagements hydroélectriques, selon les dispositions de l'art. 6 de la LFMV du 15 décembre 2004.

	2017	2016
Solde au 01.01	103 290 432	103 290 432
Augmentation (+) / diminution (-)	—	—
<b>Solde au 31.12</b>	<b>103 290 432</b>	<b>103 290 432</b>

### 15. Capital-actions

La liste des actionnaires figure aux pages 40 et 41 du présent rapport.

### 17. Cautionnement

Dans le cadre du financement bancaire de la société Valpellets SA, FMV SA s'est portée caution pour un montant de CHF 3 000 000.

### 18. Actifs nantis

	2017	2016
Créances UBS SA	598 944	554 880
<b>Total</b>	<b>598 944</b>	<b>554 880</b>

Dans le cadre des opérations énergétiques avec la société ECC Clearing AG, un montant à hauteur de EUR 510 000 est bloqué auprès de UBS SA. Au cours de clôture du 31 décembre 2017, ce montant s'élève à CHF 598 944.

### 20. Autres engagements

	Capital souscrit	Capital libéré	Solde à libérer au 31.12.2017	Solde à libérer au 31.12.2016
B-Valgrid SA	6 960 000	6 480 000	480 000	480 000

Lors de la création de B-Valgrid SA, FMV SA a souscrit 64 % du capital. 13 % du capital, soit CHF 1 560 000, a été souscrit à titre fiduciaire par FMV SA et libéré à hauteur de 20 % (CHF 312 000).

Au début de l'année 2012, FMV SA a libéré le solde de 80 % sur 8 % d'actions pour un montant total de CHF 768 000 et a vendu cette part d'actions à un tiers.

Le solde de 5 % est destiné à un autre nouvel actionnaire potentiel de la société B-Valgrid SA.

### 19. Dette envers les institutions de prévoyance professionnelle

Les engagements à court terme envers l'institution de prévoyance du personnel CPE se montent à CHF 126 185 au 31 décembre 2017.

### 21. Honoraires de l'organe de révision

	2017	2016
Prestations de révision	54 000	54 000
Autres prestations de services	8 500	—
<b>Total</b>	<b>62 500</b>	<b>54 000</b>

### 22. Evénements survenus après la date du bilan

Aucun élément n'est à signaler à ce jour.

## **RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES ANNUELS A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DE FMV SA, A SION**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de votre société, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

### *Responsabilité du Conseil d'administration*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### *Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

### *Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

### **Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

FIDUCIAIRE FIDAG SA  
  
 Yves Darbellay  
 Expert-réviseur agréé  
 Réviseur responsable

suisseID

  
 Christelle Sierró Fardel  
 Experte-réviseur agréée

suisseID

Martigny, le 26 mars 2018

## COMPTES CONSOLIDÉS ANNUELS

# PRINCIPES

### Bases

Le boucllement des comptes de FMV SA et des sociétés du groupe FMV s'effectue selon des principes uniformes de présentation et d'évaluation. Les comptes annuels ont été repris dans les comptes consolidés sans ajustement (consolidation à la valeur comptable).

### Méthodes de consolidation

La consolidation des participations s'effectue comme suit :

**L'intégration proportionnelle** est appliquée aux sociétés de partenaires dans lesquelles FMV SA détient directement ou indirectement plus de 20 % du capital et envers lesquelles elle s'est engagée à couvrir les charges dans la proportion de sa participation.

Dans ces cas, tous les postes du bilan et du compte de résultat sont pris en compte proportionnellement à la hauteur de la participation.

Les sociétés dans lesquelles FMV SA contrôle directement ou indirectement la majorité du capital-actions, à l'exception des sociétés de partenaires, sont consolidées selon la méthode de **l'intégration globale** : l'actif, le passif, les charges et les produits de ces sociétés sont intégrés à 100 % dans les comptes consolidés. La part des actionnaires minoritaires aux capitaux propres et au résultat du Groupe FMV est présentée séparément dans le bilan et dans le compte de résultat consolidé. Au 31 décembre 2017, aucune société n'est consolidée selon la méthode de l'intégration globale.

Les autres participations comprises entre 21 % et 50 % sont inscrites au bilan consolidé selon la méthode de la **mise en équivalence**. Ces participations reflètent ainsi la part du Groupe FMV aux fonds propres des sociétés concernées.

Les participations inférieures ou égales à 20 % ne sont **pas consolidées**. Elles figurent à l'actif à leur valeur d'achat, sous déduction des amortissements nécessaires. Le compte de résultat consolidé englobe les dividendes effectifs encaissés durant la période.

La méthode retenue pour les sociétés B-Valgrid SA et Valgrid AG est celle de la mise en équivalence car le Groupe n'exerce pas le pouvoir exclusif de décision sur ces sociétés. Les décisions importantes nécessitent l'accord de deux actionnaires représentant plus de 50 % des voix.

La société Valpellets SA est détenue à 50 % par FMV SA. Elle est consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle (joint-venture).

Les sociétés Hydro-Rhône SA et Alp-Hydro SA n'ayant pas d'activité opérationnelle ne sont pas intégrées dans les comptes consolidés du Groupe FMV.

### Consolidation du capital

La consolidation du capital s'effectue selon la méthode anglo-saxonne.

Les écarts de première consolidation sont portés à l'actif dans la rubrique « Immobilisations incorporelles ». En règle générale, ils sont amortis de façon linéaire sur la durée résiduelle des concessions.

### Date de clôture

Les comptes consolidés se basent sur les comptes annuels audités des sociétés concernées. Si aucun boucllement intermédiaire n'est établi au 31 décembre, le dernier boucllement est pris en compte pour les sociétés dont la date de clôture ne correspond pas à celle de FMV SA.



### Périmètre de consolidation

(Etat au 31.12.2017)

Société	Siège	Capital- actions (en kCHF) au 31.12.17	Part directe de FMV SA en % au 31.12.17	Part du Groupe FMV en % au 31.12.17	Méthode de conso- lidation
*) Rhonewerke AG	Ernen	24 000	70		P
**) Kraftwerk Aegina AG	Obergoms	12 000		35	P
**) Kraftwerk Lötschen AG	Steg	25 000		35	P
**) Forces Motrices de la Gougra SA	Sierre	50 000		19.3	P
*) Kraftwerk Merezenbach AG	Goms	500	25		P
Valpellets SA	Sion	3 000	50		P
Valgrid AG	Rarogne	20 000	51		E
HYDRO Exploitation SA	Sion	13 000	26.2	27.2	E
B-Valgrid SA (voir note 20)	Martigny	12 000	58		E
*) Lizerne et Morge SA	Sion	10 000	20		NC
*) Forces Motrices de la Borgne SA	Vex	12 000	20		NC
*) Electra-Massa AG	Naters	20 000	11.5		NC
*) Kraftwerke Dala AG	Inden	6 000	10		NC
*) Forces Motrices d'Orsières SA	Orsières	2 000	10		NC
*) Forces Motrices de Sembrancher SA	Sembrancher	6 000	10		NC
*) Forces Motrices de Martigny-Bourg SA	Martigny	3 000	5.8		NC
*) Nant de Drance SA	Finhaut	350 000	10		NC
SEIC SA	Vernayaz	13 687	20		NC
Kraftwerk Täschbach AG	Täsch	2 500	10		NC
Blinnenwerk AG	Goms	1 100	9.1		NC
EOS Holding SA	Lausanne	324 000	6.1		NC
Elektrizitätswerk Brig-Naters AG	Brigue-Glis	2 200	1		NC
Energie Electrique du Simplon SA	Simplon	8 000	2.7		NC
Swissgrid AG	Laufenburg	317 917	1.12		NC
Crans-Montana Energies SA	Montana	1 000	10		NC
SIRESO SA	Granges-Paccot	54 895	3.1		NC
Energiepark Z'Brigg AG	Ernen		2		NC
1) Hydro-Rhône SA	Sion	100	100		NC
1) Alp-Hydro SA	Sion	100	100		NC

\*) sociétés de partenaires

intégration proportionnelle P

\*\*) consolidation dans Rhonewerke AG

mise en équivalence E

1) sans activité opérationnelle

participation non consolidée NC

### Relations entre les sociétés du Groupe FMV

Les créances, les dettes, les produits et les charges internes du Groupe FMV sont compensés.

### Principes d'évaluation

Les principes d'évaluation utilisés dans les présents comptes consolidés annuels sont conformes aux exigences du droit comptable suisse.

A des fins de comparaison, les comptes consolidés annuels 2016 ont été adaptés, sans influence sur le résultat. Sauf indication contraire, tous les montants et les sommes sont arrondis à l'unité franc suisse. Par conséquent, la somme des valeurs individuelles arrondies peut différer du total indiqué.

Les différents éléments de la fortune et des engagements sont évalués de manière uniforme au sein du Groupe FMV. Les principaux postes des états financiers ont été portés au bilan conformément aux informations ci-après.

### Titres

Les titres figurent au bilan à leur prix d'achat ou à la valeur du marché si celle-ci est inférieure à la valeur d'achat ou s'il s'agit d'actifs cotés en bourse. Les déductions éventuelles sont passées par le compte de résultat.

### Créances sur ventes et prestations

Les créances sur ventes et prestations sont comptabilisées à leur valeur nominale, sous déduction de corrections de valeur individuelles économiquement nécessaires.

### Stocks

Une correction de valeur économiquement nécessaire a été imputée sur le stock de matériel.

### Immobilisations financières

Les participations non consolidées sont portées au bilan sur la base des coûts d'acquisition, sous déduction des amortissements.

### Immobilisations incorporelles

Les biens immatériels comprennent les écarts de première consolidation résultant de la consolidation du capital ainsi que les frais d'études engagés pour des projets à long terme.

### Immobilisations corporelles

Les biens matériels figurent au bilan à leur valeur d'acquisition ou à leur coût de construction.

Les amortissements sont calculés de manière linéaire, en tenant compte de la durée économique d'utilisation, de la nature des équipements et/ou de la durée de concession.

Les durées d'amortissement pratiquées sur les valeurs historiques sont en principe les suivantes :

Barrages, usines, conduites et galeries	60-80 ans
Mesures de compensation	60-80 ans
Lignes électriques (selon le niveau de tension)	25-50 ans
Installations mécaniques	25-40 ans
Installations électriques	25-40 ans
Équipements hydrauliques	20-40 ans
Immeubles	20-50 ans
Centre de conduite	10-15 ans
Mobilier	10 ans
Informatique	1-5 ans
Véhicules/outillage	1 année

### Dettes portant intérêt

Les emprunts dont l'échéance est supérieure à 12 mois sont portés au bilan dans les dettes à long terme portant intérêt, ceux dont l'échéance est inférieure à 12 mois dans les dettes à court terme portant intérêt.

### Provisions

Les provisions sont constituées sur la base des engagements individuels et des risques dont l'échéance ou le montant sont incertains.

### Impôts

Tous les impôts dus au bouclage des comptes sont provisionnés, indépendamment de leur échéance.

### Cours de change

Le cours de change utilisé à la date du bilan au 31 décembre 2017 est celui publié mensuellement par l'Administration fédérale des contributions (AFC). Les transactions en cours d'année sont évaluées de la même manière selon le cours de change du mois concerné.

### Trésorerie

La réévaluation des positions en EUR au bilan 31 décembre 2017 se monte à CHF 2 230 400 compte tenu des instruments financiers actifs.

## COMPTES CONSOLIDÉS ANNUELS

## COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

EN CHF	Notes	2017	2016
Ventes et échanges d'énergie		184 747 246	175 884 493
Autres produits d'exploitation	1	14 062 714	13 641 264
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>198 809 960</b>	<b>189 525 757</b>
Achats et échanges d'énergie		- 138 817 944	- 123 841 820
Frais de personnel		- 12 705 475	- 13 214 890
Autres charges d'exploitation		- 15 805 540	- 15 295 762
Redevances et impôt spécial	2	- 12 374 141	- 13 150 968
<b>Résultat avant financement, impôts sur le bénéfice et amortissements (EBITDA)</b>		<b>19 106 860</b>	<b>24 022 317</b>
Amortissements et corrections de valeur	3	- 11 312 126	- 10 754 298
<b>Résultat avant financement et impôts sur le bénéfice (EBIT)</b>		<b>7 794 734</b>	<b>13 268 019</b>
Produits financiers	4	1 236 439	2 546 157
Quote-part au résultat des sociétés mises en équivalence		1 321 189	1 711 497
Charges financières		- 4 081 246	- 3 640 202
<b>Résultat opérationnel du Groupe</b>		<b>6 271 116</b>	<b>13 885 471</b>
Produits extraordinaires	5	81 056	1 054 216
Charges extraordinaires	6	- 1 635 920	- 8 521 791
<b>Résultat extraordinaire</b>		<b>- 1 554 864</b>	<b>- 7 467 575</b>
<b>Résultat avant impôts sur le bénéfice (EBT)</b>		<b>4 716 252</b>	<b>6 417 896</b>
Impôts sur le bénéfice	7	- 1 153 198	- 2 752 360
<b>Résultat du Groupe</b>		<b>3 563 054</b>	<b>3 665 536</b>
Part des tiers au résultat du Groupe		—	—
<b>Part de FMV SA au résultat du Groupe</b>		<b>3 563 054</b>	<b>3 665 536</b>

## COMPTES CONSOLIDÉS ANNUELS

# BILAN CONSOLIDÉ

### ACTIF

EN CHF	Notes	31.12.2017	31.12.2016
<b>Actif circulant</b>			
Trésorerie et actifs cotés en Bourse		151 309 418	140 549 309
Créances sur ventes et prestations		16 918 175	19 610 271
Autres créances à court terme		648 581	1 143 671
Prêts à court terme	8	13 214 667	19 516 250
Stocks		640 869	482 681
Instruments dérivés	9	6 414 403	11 588 068
Actifs de régularisation		8 423 611	9 138 590
		<b>197 569 724</b>	<b>202 028 840</b>
<b>Actif immobilisé</b>			
	10		
Immobilisations financières		130 847 765	122 060 982
Immobilisations incorporelles		2 309 369	2 492 196
Immobilisations corporelles		226 035 612	216 123 729
		<b>359 192 746</b>	<b>340 676 907</b>
<b>ACTIF</b>		<b>556 762 470</b>	<b>542 705 747</b>

## PASSIF

EN CHF	Notes	31.12.2017		31.12.2016	
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>					
Dettes sur achats et prestations		26 485 087		18 701 759	
Dettes à court terme portant intérêt	11	828 750		3 491 250	
Passifs de régularisation		70 470 701	<b>97 784 538</b>	69 790 118	<b>91 983 127</b>
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>					
Dettes à long terme portant intérêt	12	36 493 500		30 322 250	
Provisions	13	266 656 923	<b>303 150 423</b>	265 159 931	<b>295 482 181</b>
<b>Capitaux propres</b>					
Capital-actions		100 000 000	<b>100 000 000</b>	100 000 000	<b>100 000 000</b>
Part des tiers		—	—	—	—
Réserve légale issue du bénéfice		22 040 078		22 409 933	
Réserve libre issue du bénéfice		26 000 000		26 000 000	
Réserve de consolidation		4 480 531		3 680 794	
Bénéfice reporté		2 074 891		1 815 221	
Bénéfice de l'exercice		3 563 054		3 665 536	
Propres parts du capital	19	-2 331 045		-2 331 045	
Total réserves du Groupe	14		<b>55 827 509</b>		<b>55 240 439</b>
<b>PASSIF</b>			<b>556 762 470</b>		<b>542 705 747</b>

**COMPTES CONSOLIDÉS ANNUELS**

# TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

EN CHF	2017	2016
Résultat annuel	3 563 054	3 665 536
Amortissements et corrections de valeur	11 312 126	10 754 298
Charges extraordinaires	1 496 992	8 409 252
Dividendes encaissés des sociétés mises en équivalence	1 010 706	911 760
Charges et produits non monétaires	- 1 321 189	- 1 711 497
<b>Cash-flow</b>	<b>16 061 689</b>	<b>22 029 349</b>
Variation des créances	3 187 186	603 865
Variation des instruments dérivés	5 173 665	- 9 000
Variation des actifs de régularisation	714 979	- 5 541 520
Variation des stocks	- 158 188	178 985
Variation des dettes sur achats et prestations	7 783 328	- 3 094 630
Variation des passifs de régularisation	680 583	5 953 189
<b>Variation du fonds de roulement</b>	<b>17 381 553</b>	<b>- 1 909 111</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>33 443 242</b>	<b>20 120 238</b>
Investissements immobilisations corporelles	- 20 991 182	- 35 455 438
Variation des prêts octroyés	10 942 105	- 25 702 097
Acquisition de participations	- 13 166 822	- 2 807 854
Vente de participations	—	150 000
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>- 23 215 899</b>	<b>- 63 815 389</b>
Variation des emprunts	3 508 750	- 21 093 750
Paiement du dividende	- 2 975 984	- 2 977 899
Rachat d'actions propres	—	- 120 945
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>532 766</b>	<b>- 24 192 594</b>
<b>Total des flux de trésorerie</b>	<b>10 760 109</b>	<b>- 67 887 745</b>
<b>Variation de la trésorerie</b>		
Au 01.01	140 549 309	208 437 054
Au 31.12	151 309 418	140 549 309
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>10 760 109</b>	<b>- 67 887 745</b>

## COMPTES CONSOLIDÉS ANNUELS

# COMMENTAIRES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS (EN CHF)

### 1. Autres produits d'exploitation

	2017	2016
Prestations pour tiers	13 132 225	12 375 180
Prestations propres portées à l'actif	930 489	1 266 084
<b>Total</b>	<b>14 062 714</b>	<b>13 641 264</b>

### 2. Redevances et impôt spécial

Ce poste représente les redevances et l'impôt spécial versés aux communautés publiques qui ont octroyé les concessions pour l'utilisation des forces hydrauliques.

### 3. Amortissements et corrections de valeur

	2017	2016
Immobilisations financières	50 000	164 850
Immobilisations incorporelles	182 827	547 996
Immobilisations corporelles	11 079 299	10 041 452
<b>Total</b>	<b>11 312 126</b>	<b>10 754 298</b>

### 4. Produits financiers

	2017	2016
Intérêts actifs	711 195	810 342
Dividendes	525 244	1 735 815
<b>Total</b>	<b>1 236 439</b>	<b>2 546 157</b>

### 5. Produits extraordinaires

Cette position comprend principalement la dissolution de provisions excédentaires ainsi que diverses recettes hors exploitation.

### 6. Charges extraordinaires

Cette position intègre principalement la dotation de CHF 1 500 000 à la provision « Risques énergétiques ». Cette provision a pour but de financer la couverture des risques liés à la gestion du portefeuille énergétique, notamment les risques de volume et de prix.

### 7. Impôts sur le bénéfice

Les impôts sur le bénéfice sont calculés sur la base du résultat opérationnel. Les attributions aux provisions via la position « Charges extraordinaires » sont ainsi fiscalisées.

### 8. Prêts à court terme

Les prêts à court terme s'élèvent à CHF 13 214 667 au 31 décembre 2017 et seront échus durant l'exercice 2018.

### 9. Instruments dérivés

FMV SA conclut des instruments dérivés comme protection contre la baisse du risque de change EUR/CHF. Ces instruments financiers sont portés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse, soit à leur coût d'acquisition ou à la valeur de marché si celle-ci est plus basse à la date d'établissement du bilan.

Au 31 décembre 2017, les instruments dérivés s'élèvent à CHF 6 414 403 pour des protections du risque de change EUR/CHF sur les années 2018 à 2021.

A fin 2016, les instruments dérivés actifs totalisaient CHF 11 588 068 pour des protections du risque de change EUR/CHF sur les années 2017 à 2020.

## 10. Actif immobilisé

	Immobilisations financières	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Total
Valeur brute au 31.12.2016	163 461 241	337 794 683	426 608 909	927 864 833
Reclassements	—	—	—	—
Augmentations	14 902 305	—	20 991 182	35 893 487
Diminutions	- 6 065 522	—	- 134 889	- 6 200 411
<b>Valeur brute au 31.12.2017</b>	<b>172 298 024</b>	<b>337 794 683</b>	<b>447 465 202</b>	<b>957 557 909</b>
Amortissements cumulés au 31.12.2016	41 400 259	335 302 487	210 485 180	587 187 926
Reclassements	—	—	—	—
Augmentations	50 000	182 827	11 079 299	11 312 126
Diminutions	—	—	- 134 889	- 134 889
<b>Amortissements cumulés au 31.12.2017</b>	<b>41 450 259</b>	<b>335 485 314</b>	<b>221 429 590</b>	<b>598 365 163</b>
Valeur nette au 31.12.2016	122 060 982	2 492 196	216 123 729	340 676 907
<b>Valeur nette au 31.12.2017</b>	<b>130 847 765</b>	<b>2 309 369</b>	<b>226 035 612</b>	<b>359 192 746</b>

### Immobilisations financières

(détails des valeurs brutes)

	31.12.2017	31.12.2016
Participations non consolidées	119 485 876	106 319 054
Participations mises en équivalence	24 454 314	24 143 831
Prêts	28 357 834	32 998 356
<b>Total</b>	<b>172 298 024</b>	<b>163 461 241</b>

### Immobilisations incorporelles

(détails des valeurs brutes)

	31.12.2017	31.12.2016
Projets à long terme	759 131	759 131
Droits de prélèvement d'énergie	336 967 731	336 967 731
Autres	67 821	67 821
<b>Total</b>	<b>337 794 683</b>	<b>337 794 683</b>

Les « Droits de prélèvement d'énergie » représentent les écarts de consolidation provenant des prises de participation dans les sociétés de production consolidées.



### 11. Dettes à court terme portant intérêt

	31.12.2017	31.12.2016
FMV SA	—	—
Sociétés de partenaires, intégrées proportionnellement	828 750	3 491 250
<b>Total</b>	<b>828 750</b>	<b>3 491 250</b>

### 12. Dettes à long terme portant intérêt

	31.12.2017	31.12.2016
FMV SA	—	—
Sociétés de partenaires, intégrées proportionnellement	36 493 500	30 322 250
<b>Total</b>	<b>36 493 500</b>	<b>30 322 250</b>

Dans le cas des sociétés de partenaires intégrées proportionnellement, il s'agit de la part revenant au Groupe FMV.

### 13. Provisions

	31.12.2017	31.12.2016
Risques ouverture du marché	15 000 000	15 000 000
Risques énergétiques	148 282 184	146 782 184
Retours de concession	103 290 432	103 290 432
Autres provisions	84 307	87 315
<b>Total</b>	<b>266 656 923</b>	<b>265 159 931</b>

La provision «Risques ouverture du marché» a pour but de couvrir les risques liés au contexte législatif évolutif.

	2017
Etat au 01.01	15 000 000
Augmentation (+) / diminution (-)	—
<b>Etat au 31.12</b>	<b>15 000 000</b>

La provision «Risques énergétiques» sert à financer la couverture des risques liés à la gestion du portefeuille énergétique, principalement les risques de volume et de prix.

	2017
Etat au 01.01	146 782 184
Augmentation (+) / diminution (-)	1 500 000
<b>Etat au 31.12</b>	<b>148 282 184</b>

La provision «Retours de concession» prépare notamment le financement du rachat des droits de participation de l'Etat du Valais aux aménagements hydroélectriques, selon les dispositions de l'art. 6 de la LFMV du 15 décembre 2004.

	2017
Etat au 01.01	103 290 432
Augmentation (+) / diminution (-)	—
<b>Etat au 31.12</b>	<b>103 290 432</b>

### 14. Réserves du Groupe

	2017
Etat au 01.01	55 240 439
Dividende versé en 2017	-2 975 984
Part de FMV SA au résultat annuel	3 563 054
<b>Etat au 31.12</b>	<b>55 827 509</b>

### 15. Cautionnement

Dans le cadre du financement bancaire de la société Valpellets SA, FMV SA s'est portée caution pour un montant de CHF 3 000 000.

## 16. Actifs nantis

	2017	2016
Créances UBS SA	598 944	554 880
<b>Total</b>	<b>598 944</b>	<b>554 880</b>

Dans le cadre des opérations énergétiques avec la société ECC Clearing AG, un montant à hauteur de EUR 510 000 est bloqué auprès de UBS SA. Au cours de clôture du 31 décembre 2017, ce montant s'élève à CHF 598 944.

## 17. Dette envers les institutions de prévoyance professionnelle

Les engagements à court terme envers l'institution de prévoyance du personnel se montent à CHF 126 185 au 31 décembre 2017.

## 18. Capital-actions

La liste des actionnaires figure aux pages 40 et 41 du présent rapport.

## 19. Propres parts du capital

	2017			2016		
	Nbre	Prix d'achat CHF/action	Valeur	Nbre	Prix d'achat CHF/action	Valeur
Actions nominatives privilégiées A	—	—	—	—	—	—
Actions nominatives ordinaires B (acquisition 2006)	22 101	100	2 210 100	22 101	100	2 210 100
Actions nominatives ordinaires B (acquisition 2016)	1 915	63	120 945	1 915	63	120 945
<b>Total</b>	<b>24 016</b>		<b>2 331 045</b>	<b>24 016</b>		<b>2 331 045</b>

## 20. Autres engagements

	Capital souscrit	Capital libéré	Solde à libérer au 31.12.2017	Solde à libérer au 31.12.2016
B-Valgrid SA	6 960 000	6 480 000	480 000	480 000

Lors de la création de B-Valgrid SA, FMV SA a souscrit 64 % du capital. 13 % du capital, soit CHF 1 560 000, a été souscrit à titre fiduciaire par FMV SA et libéré à hauteur de 20 % (CHF 312 000).

Au début de l'année 2012, FMV SA a libéré le solde de 80 % sur 8 % d'actions pour un montant total de CHF 768 000 et a vendu cette part d'actions à un tiers.

Le solde de 5 % est destiné à un autre nouvel actionnaire potentiel de la société B-Valgrid SA.

## 21. Événements survenus après la date du bilan

Aucun élément n'est à signaler à ce jour.

## RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE FMV SA, A SION

---

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints de FMV SA comprenant le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

### *Responsabilité du Conseil d'administration*

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux dispositions de la loi suisse et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites en annexe, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### *Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation fidèle des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

### *Opinion d'audit*

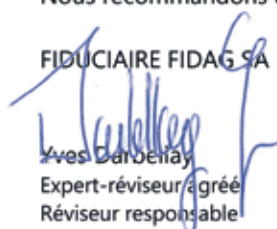
Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 sont conformes à la loi suisse et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites en annexe.

### **Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.


  
 FIDUCIAIRE FIDAG SA
   
 Yves Caron
   
 Expert-réviseur agréé
   
 Réviseur responsable

suisseID


  
 Christelle Sierro Fardel
   
 Experte-réviseur agréée

Martigny, le 26 mars 2018

## Impressum

### Rapport de gestion FMV 2017

Edit  en deux langues, le franais et l'allemand  
Mai 2018

### Editeur

FMV SA

### Responsable de la publication

J r me Bonvin, FMV SA

### Textes, graphisme et mise en page

JB COMM : Elisabeth Gordon, Jose Requena

### Cr dits photos

Christian Pfammatter	couverture
S�bastien Moret	pp. 3, 7, 10-12, 19-20, 36-38, 43-44, 52-54
Thomas Andenmatten	p. 5, 28, 46
Michel Martinez	pp. 18, 30, 46, 47, 49
Jean-Yves Glassey	p. 43
Studio Bonnardot	pp. 46, 47
David Bumann	p. 47
Linda Photography	p. 49

### Carte du relief du Valais (couverture)

Reproduit avec l'autorisation de swisstopo (BA180068)

### Impression

CIR, Sion

## Photo de couverture

Centrale hydro lectrique de M rel





An aerial photograph of a dam and reservoir. The water in the reservoir is a vibrant turquoise color. The surrounding landscape is lush with green grass and trees in various stages of autumn, with some trees showing bright yellow and orange foliage. A paved walkway runs along the edge of the reservoir, and a small structure is visible near the dam. The sky is clear and blue.

FMV SA  
Rue de la Dixence 9  
CH-1951 Sion

Tél.: +41 27 327 45 00  
Fax: +41 27 327 45 01  
E-mail: [info@fmv.ch](mailto:info@fmv.ch)  
[www.fmv.ch](http://www.fmv.ch)